

0810150
110-1100

Les Français ne furent ni les derniers ni les moins empressés à se lancer à la découverte des « terres neuves ». Il est vrai que leurs voyages n'ont pour ainsi dire laissé aucune trace dans l'histoire contemporaine, et que pas un de leurs capitaines ne se fit un nom par ses heureuses entreprises. Ce silence ou cet oubli tiennent à plusieurs causes. Le commerce et la navigation occupaient alors une place bien secondaire dans la politique française. C'était sur le continent et jamais sur mer que se décidaient tous les conflits internationaux. Nos souverains qui luttèrent avec peine et contre leurs propres sujets, et contre l'Anglais ou l'Allemand, s'étaient complètement désintéressés des questions d'outre-mer. Leur juridiction et leur protection ne s'étendaient pas au delà des côtes. L'Océan était un domaine ouvert à tous, mais celui qui s'y aventurait le faisait à ses risques et périls. Dès lors on excuse l'indifférence systématique de nos historiens. L'écho de ces courses lointaines ne parvenait même pas à leurs oreilles. Uniquement préoccupés des faits et gestes de nos souverains, de leurs batailles ou de leurs

négociations, ils se souciaient vraiment bien peu de tel ou tel voyage entrepris par un obscur négociant ou de telle découverte qui n'agrandissait pas le domaine immédiat de la couronne.

A défaut du témoignage des écrivains contemporains, nos voyageurs et nos négociants auraient au moins dû, semble-t-il, consigner dans des journaux de bord ou dans des relations spéciales le souvenir de leurs découvertes. Ils ne l'ont pas fait, mais leur silence était prémédité. On sait que, le 14 mai 1494, le pape Alexandre VI avait, par une bulle célèbre, partagé les continents nouveaux entre les deux couronnes d'Espagne et de Portugal, mais ce partage, au moins singulier, n'avait pas été accepté par les autres puissances. Le roi François I^{er} demanda un jour, non sans malice, qu'on lui montrât l'article du testament d'Adam qui léguait le nouveau monde à ses bons cousins d'Espagne et de Portugal, et, sans plus se soucier de la défense pontificale, envoya coup sur coup plusieurs expéditions au nouveau monde. Les rois d'Angleterre de leur côté ne prirent même pas la précaution de protester contre les prétentions du Saint-Siège et dirigèrent vers les terres nouvelles de nombreux découvreurs; mais la liberté que se donnaient les rois de France et d'Angleterre était interdite à de simples armateurs. Le fisc espagnol et portugais surveillait attentivement tous les navires, de quelque provenance

qu'ils fussent, et malheur à l'imprudent étranger qui se laissait surprendre. Il était considéré comme pirate et traité sans pitié. Les Portugais surtout soutenaient leurs prétendus droits avec une âpreté extraordinaire. Comme l'écrivait avec autant d'esprit que d'énergie le gran capitano Francese (1), dont Ramusio a conservé la relation : « bien que ce peuple soit le plus petit de tout le globe, il ne lui semble pas assez grand pour satisfaire sa cupidité. Il faut que les Portugais aient bu de la poussière du cœur du roi Alexandre pour montrer une ambition si démesurée. Ils croient tenir dans un poing serré ce qu'ils ne pourraient embrasser avec tous les deux, et il semble que Dieu ne fit que pour eux la terre et la mer, et que les autres nations ne sont pas dignes de naviguer (2) ».

Ces prohibitions, ainsi qu'il arrive d'ordinaire, au lieu de les comprimer, surexcitaient les con-

(1) Ce gran capitano Francese se nommait Parmentier. Voir GAFFAREL, *Histoire du Brésil français au xvi^e siècle*, p. 28. Id. JEAN. ANGO (Société normande de géographie, 1889), p. 42-51.

(2) RAMUSIO, *Raccolta di Viaggi*, t. III, p. 352. « E quantunque essi siano il piu piccolo popolo del mundo non li par peroche quello sià davanzo grande per sodisfare alla loro cupidita. Io penso che essi delibano aver bevato della polvere del cuore del re Alessandro, che li causa una lat alterazione di tanta freneta cupidita, e para loro tacere nel pugno serrato quelqo che essi con ambadue le mani non potriano abbracciare, e credo che si persuadono che Iddio non fece il mare ne la terra se non loro, e che le altre nazioni non sieno degne di navigare ».

voitises : car, s'il est dans la nature humaine de résister à toute tyrannie, la tyrannie commerciale, plus que toute autre, inspire une profonde répugnance. Aussi une vaste contrebande s'était-elle organisée, et, à côté des voyages officiels, commencèrent les voyages clandestins. Le nombre de ces expéditions anonymes fut considérable, mais nos marins se sont bien gardés d'annoncer bruyamment leurs découvertes, retenus qu'ils étaient par la certitude d'être les seuls à faire des gains énormes dans des pays encore inexploités et d'une richesse merveilleuse, et arrêtés par la crainte d'être poursuivis comme contrebandiers. Ils quittaient mystérieusement la France, après avoir confié à quelques affidés le secret de l'entreprise, évitaient avec soin toute rencontre fâcheuse sur l'Océan et débarquaient en cachette dans quelque anse ignorée, au besoin sur quelque île voisine du rivage, où ils disposaient leurs comptoirs d'échange, et ébauchaient quelques grossiers retranchements. Avec autant de précautions que les Phéniciens ou les Carthaginois lorsqu'ils eurent à lutter contre la concurrence grecque ou romaine, ils abordaient les terres dont leurs rivaux leur interdisaient l'approche. Comme ils connaissaient le prix du silence, ils ne consentaient à le rompre qu'en faveur de leurs amis. De la sorte s'explique, par l'indifférence des historiens et l'absence volontaire de nos marins, l'absence de

renseignements précis sur nos navigations au nouveau monde dans les premières années du XVI^e siècle.

- Essayons néanmoins de suivre les marins français dans les principales directions qu'ils prenaient de préférence. C'est surtout au Canada, dans l'archipel des Antilles et sur les côtes du Brésil qu'ils ont lutté contre les Espagnols ou les Portugais, et que, tour à tour paisibles marchands ou corsaires déterminés, négociants tout disposés à renoncer à leurs calculs pour brandir la hache d'abordage ou explorateurs audacieux, on retrouve dans cette triple direction le sillage de leurs lourdes carènes.

Dans l'Amérique du Nord ce furent les Basques, d'après une tradition constante, auxquels revint l'honneur d'avoir les premiers foulé le sol du nouveau monde : non pas seulement les Basques Français, ceux de la Terre de Labour ou de Béarn, mais aussi les Basques d'Espagne, ceux du Guipuscoa et des provinces littorales. Il serait injuste de n'attribuer qu'aux uns les exploits et les découvertes qu'ils ont exécutés en commun (1). Les

(1) Sur les voyages et les pêches des Basques on peut consulter CLEIRAC, *Us et coutumes de la mer*, 1661; — SAINT-MAUR, *Coup d'œil sur Saint-Jean-de-Luz et ses archives*, 1854; — GOYETCHE, *Saint-Jean-de-Luz historique et pittoresque*; — NAVARRETE, III, 176, *Sobre las navegaciones de los Vascongados à los mares de Terranova*; — MARTINEZ DE ISASTI, *Compendio historial de Guipuzcoa*, 1850 — NICOLAS DE SORA-

Basques français ou espagnols étaient d'intrépides pêcheurs de baleine (1). Dès le XII^e siècle on citait pour leur ardeur à ce genre de pêche les habitants de Biarritz, de Cap Breton et de Saint-Jean de Luz (2). Quand on parcourt les côtes du golfe de Gascogne, on aperçoit encore, de loin en loin, des ruines de tours et des fours (3). Les tours

Luce, *Introduccion, capitulo I, y otras descripciones de la memoria acerca del origen y curso de las peñas y pesquerias de ballenas, y de bucalnos. Asi que sobre el descubrimiento de los bancos à isla de Terranova*, 1878. — L'écrivain moderne qui a traité avec le plus d'érudition cet intéressant problème est le capitaine C. Duodans *Arca de Noé. (Disquisicion decima novena, la Pesca de los Vascongados y el descubrimiento de Terranova*, p. 273-334); *Id.*, p. 385-432. *El descubrimiento de Terranova*; *Id.*, *Expediciones precolombianas de los Vizcaños a Terranova, y à los países del littoral inmediato* (Congrès des Américanistes de Madrid, 1881, t. I, p. 216). Voir *Le Canada et les Basques* par M. FAUCHER DE SAINT-MAURICE, MARMETTE, et LEVASSEUR, avec préface du COMTE DE PREMIO REAL. (Québec, 1879).

(1) Nous mentionnons sous toutes réserves une tradition d'après laquelle, seize cents ans avant le seizième siècle de notre ère, certains Gaulois avaient coutume d'aller à la terre des morues, à cause de la richesse des pêcheries : car nous ignorons sur quels documents écrits s'appuyait Postel pour avancer ce fait. Terra hæc ob lucrosissimam piscationis utilitatem summa litterarum memoria a Gallis adiri solita, et ante mille sexcentos annos frequentari solita est. Légende de la carte des Terres Neuves, citée par Lescarbot, liv. III, p. 220.

(2) RONDELET, *De Piscibus marinis*, p. 479. « Balænae in Aquitanica littora frequenter capiuntur, maxime ad illa oppida quæ lingua vernacula Biarri, et Capbreton, et Saint-Jean-de-Luz nominantur. »

(3) F. MICHEL, *Le Pays Basque*, p. 187.



PÊCHE A LA BALEINE

(D'APRES LA COSMOGRAPHIE UNIVERSELLE DE THEVET)

étaient des observatoires qui servaient à découvrir au loin les baleines, et, dans les fours, on fondait leur graisse. Dès que le guetteur (1) avait aperçu un de ces gigantesques cétacés, il donnait un signal, et la population accourait tout entière, comme au pillage d'une ville. Une charte de 1150 mentionne déjà les barbes de baleine, comme étant, sur toute la côte Basque, l'objet d'un commerce important et ancien. Un passage de la chronique de Mathieu Paris (an 1255) démontre que la chair de baleine entraît dans l'alimentation (2). Dans le tarif de péage de Castillon (3) en Périgord la baleine figure, à la suite d'une longue liste d'objets de commerce, comme frappée d'un droit de trois deniers par quintal. Du treizième au seizième siècle de nombreux faits attestent que la pêche des baleines était en pleine prospérité (4). Dans les fueros de Zaranz, concédés à Burgos (28 sep-

(1) RONDELET, ouv, cité, p. 400 : « Illi igitur e turribus speculati, si quas balænas viderint, tympanorum sonitu omnes convocant, quo signo dato omnes tanquam ad urbis excidium accurrunt, telis et omnibus quæ necessaria sunt instructissimi. »

(2) MATHIEU PARIS.

(3) RYMER, *Fœdera conventiones litteræ et acte publica regum Angliæ*, t. XI, p. 11 (Rot. Vax, 20 ; Henri VI, 407).

(4) A titre de curiosité on peut citer une charte, donnée par Ducange, d'Alphonse, comte de Boulogne, en 1288 : « Præterquam de piscaria, quam vobis integre concedimus, non de balenatione, quam nobis et nostris successoribus reservamus. »

tembre 1237) par le roi Fernand III(1) les habitants promettent, toutes les fois qu'ils tueront une baleine, de donner au roi une bande de chair qui de la tête s'étendra jusqu'à la queue. Une charte de 1338, du roi Edouard III d'Angleterre, affecte aux frais de l'équipement d'une escadre le droit seigneurial de six livres sterling par baleine amenée à Biarritz. En 1376 (20 avril), privilège accordé par le roi de Castille à la ville de Guetaria pour la première baleine tuée dans l'année (2). En 1381 constitution d'une société à Lequeitio pour la pêche de la baleine (3). En 1448 (13 juillet), confirmation par le roi Fernand des privilèges de l'association des pêcheurs de baleine de Iciar et Deva(4). En 1469 (5) les villes de Guetaria, de Saint-Sébastien et de Matricó gagnent un procès au sujet de la même pêche. Au 26 mai 1480 procès entre la ville de Guetaria et le prévôt de Saint-Sébastien à propos de la pêche des baleines (6). Le 7 juillet 1489 et le 29 novembre 1491 approbation des statuts de la confrérie de pêcheurs de Sainte-Cathe-

(1) *Diccionario geograf. hist por la Academia de la Historia*, t. II, p. 525. « Si mactaveritis aliquam ballenam, detis mihi unam tiram a capite usque ad caudam, sicut forum est. »

(2) *Collección Vargas Ponce* num. leg V, 69.

(3) ANTONIO CAVANILLES, *Lequeitio en 1857*. § 8, p. 93-103.

(4) *Collección Vargas Ponce*, leg IV, num. I

(5) *Id.* Leg V, num. 69.

(6) *Id.* Leg V, num. 2.

rine et de la confrérie des pêcheurs de Saint-Pierre à Saint-Sébastien (1). Il serait facile de multiplier les exemples, mais n'avons-nous pas suffisamment démontré par ce qui précède que la pêche des baleines était depuis plusieurs siècles florissante sur toute la côte Basque, et n'est-il pas à présumer que les pêcheurs Basques avaient acquis une grande expérience nautique et beaucoup de courage dans ces difficiles entreprises?

Il est vrai que les baleines, chassées à outrance, ne se hasardèrent plus que rarement si près de la côte. Elles gagnèrent la haute mer, de même qu'elles s'enfoncent aujourd'hui dans les profondeurs mystérieuses de l'océan boréal. Si parfois elles sont encore signalées dans le golfe de Gascogne, c'est surtout à l'état d'épaves (2), comme cette baleine qui le 11 février 1878 échouait encore entre Guetaria et Zaranz, et dont le squelette, long de seize mètres, est conservé au musée de Saint-Sébastien. Mais les Basques, alléchés par l'espoir du gain, ne renoncèrent pas pour autant à la poursuivre. Ils se hasardèrent à leur tour en pleine mer, et, comme l'expérience leur avait appris qu'ils devaient de préférence se diriger vers l'ouest, ils se portèrent dans cette direction.

(1) *Collección Vargas Ponce*, Leg IV, 2 et 4 ; — Leg V.

(2) Ainsi en 1291 le sire de Lesparre réclame une baleine échouée sur les côtes de sa seigneurie. En 1315, Yolande de Solers, vicomtesse de Fronsac, élève des prétentions analo-

Rondelet, le disciple et l'ami de Rabelais (1), auteur d'un savant ouvrage sur les poissons, écrivait en 1554 que les Basques, depuis longtemps, s'aventuraient en pleine mer à la recherche des baleines. Thevet (2), l'auteur d'une cosmographie universelle publiée en 1575, remarque que quatorze ans avant l'arrivée du Portugais Cortereal dans l'Amérique du Nord, c'est-à-dire en 1483, « ceste terre avoit esté visitée par quelques capitaines Rochelois de la part du golfe de Merosse, « lesquels furent fort avant dans ledit goulfe ». En 1661, Cleirac (3), l'auteur des *Us et coutumes de la mer*, écrivait que les grands profits que firent les Basques « leur servirent de lucre et d'amorce à « les rendre hasardeux à ce point que de faire la « queste des baleines sur l'Océan par toutes les longitudes et latitudes du monde ». De nos jours

gues. Voir RYMER, *Foedera*, etc., t. I, p. 754 ; — BEAUREIN, *Variétés Bordelaises*, t. I, p. 341-347.

(1) RONDELET, *De Piscibus marinis* (1554), p. 480-481 : « Nautæ et piscatores eorum quæ antea dixi oppidorum in balænis admodum solertes et expediti, ut ipsimet mihi narrarunt, ut etiam diligenter rem omnem mihi per litteras explicavit capellanus vir doctissimus et humanissimus clarissimi Navarræ regis medicus, simili in balænarum piscatu ratione utantur, nisi quod plurimis cymbis opus sit celerius actis. »

(2) THEVET, *Cosmographie universelle*, t. II, p. 987.

(3) CLEIRAC, *Us et coutumes de la mer*, 1661, p. 140-141 ; — RONDELET (ouv. cité, p. 482) parle aussi de ces Rochelois ou autres marins de la côte charentaise. « Eam Santones belluarum piscatores vocant gibbas, etc. — Cf. NOËL, *Histoire générale des pêches anciennes et modernes*, Paris, 1815.

encore les Basques sont d'intrépides et d'infatigables marins. Il leur arrive parfois d'aller à la rame, sans se reposer, de Bayonne à Saint-Sébastien, et même ils poussent jusqu'à Santander. Au quinzième et au seizième siècles, surexcités par les émotions de la pêche, ils perdaient bientôt la côte de vue, et, sans plus se soucier de la tempête, risquaient gaiement leur vie. Peu à peu ils passaient d'un pays à l'autre, d'une île à une autre île, et, emportés par quelque coup de vent, ils finirent par aborder en Amérique.

Telle est du moins la tradition unanime du pays basque. C'est même à un certain Jean de Echaïde (1) qu'on attribue d'ordinaire l'honneur de cette découverte. Mais le seul Echaïde (2) qui ait laissé un nom dans l'histoire vivait au XVII^e siècle, ainsi que le démontre une information juridique faite à Saint-Sébastien en 1697, et d'ailleurs les Espagnols revendiquent l'honneur de la découverte pour un des leurs, Matias de Echevete. Mieux vaut par conséquent ne hasarder aucun nom propre, et se contenter de remarquer que sur la septième feuille de l'atlas de Bianco, qui remonte à l'année 1436, est marquée, très à l'ouest dans

(1) NAVARRETTE, *Colleccion de los viages y descubrimientos*, etc., t. I, p. 51 : Los Vaseongados pretenden tambien haber descubierto un paisano suiyo, que se llamaba Juan de Echaïde los bancos de Terranova muchos anos antes que se conociese ce nuevo mundo , — MICHELET, *la Mer*, p. 272.

(2) DURO, *Arca de Noé*, p. 309, 312, 313, 334.

l'Atlantique, une île Scorafixa ou Stocafixa, dont la position correspond à peu près à celle de Terre-Neuve. Le premier éditeur de ce curieux document, Formaleoni (1), a cru y retrouver le nom de Stockfish ou île des Morues, car ce fut et c'est encore la coutume des navigateurs et des cartographes de désigner les pays découverts par le nom de leurs principaux produits. Or sur quelle relation Bianco se fondait-il pour désigner ainsi une île dont la principale et à vrai dire l'unique richesse, encore de nos jours, est la pêche des morues ? Peut-être quelque pêcheur Basque avait-il fait part de sa découverte à des étrangers, qui la communiquèrent à Bianco. Toujours est-il qu'à partir du milieu du XV^e siècle toutes les cartes de l'Océan portèrent, dans la direction de l'Amérique du Nord, un certain nombre d'îles désignées sous le nom ou bien de Stockfish ou bien de Bacalaos, et bacalaos est justement le mot basque qui veut dire morue. Ce nom de Bacalaos désigna même longtemps, à l'exclusion de tout autre, l'île de Terre-Neuve. Il s'est perpétué jusqu'à nos jours, car on trouve à l'extrémité nord de la baie de la Conception la petite île Bacalaos, rocher isolé sur lequel se rassemblent des milliers d'oiseaux aquatiques. Aussi bien plusieurs des dénominations

(1) FORMALEONI, *Saggio sulla antica nautica di Veneziani* (1783).

géographiques (1) de Terre-Neuve rappellent encore le basque. Rognoose ressemble au bourg d'Orrougne près de Saint-Jean de Luz ; le cap de Raye qu'il faut éviter à cause des brisants a été ainsi nommé du basque Arraico, qui signifie poursuite ou approche ; le cap de Grats vient de Grata, station pour les travaux de pêche ; Ulicillo signifie en basque trou à mouches, Ophoportu vase à lait, Portuchua petit port. On a même prétendu que le Labrador avait ainsi été nommé à cause du pays de Labour. Pendant longtemps les indigènes Canadiens n'ont su que le basque, et tous les Européens qui naviguaient dans cette direction étaient obligés de connaître cette langue (2). Il semble donc établi que les Basques, dans leurs pêches aventureuses, allèrent de très bonne heure

(1) Cette persistance du langage basque en Amérique est confirmée par un document cité par LÉONCE GOYETCHE (*Saint-Jean de Luz historique et pittoresque*, 1856, p. 143). Cf. JOSÉ PÉRÈS (*Revue américaine*, VII, 183) citant un certain nombre de mots basques conservés en Amérique. Le Père Charles Lalemant écrivait de Québec (*Relation de la Nouvelle France*, année 1626, p. 4) : « Les sauvages de ce pays appellent le soleil Jésus, et l'on tient ici que les Basques, qui y ont ci-devant habité, sont les auteurs de cette dénomination. » Cf. mémoire de JULIEN VINSON (Congrès Américaniste de Madrid, II, 46) sur les affinités du Basque et des langues parlées en Acadie.

(2) PIERRE DE L'ANCRE, *Tableau de l'inconstance des mauvais anges*, liv. I, p. 30, 31. « Si bien que les Canadois ne traittoient parmy les François en aultre langue qu'en celle des Basques. »

jusqu'à Terre-Neuve et peut-être jusqu'au continent.

Les Bretons se sont également de très bonne heure lancés dans l'Atlantique. Sur presque toutes les cartes qui datent de la première moitié du XVI^e siècle, les côtes de l'Amérique du Nord sont indiquées avec des dénominations françaises, et il est un nom qui se retrouve partout, même sur les cartes qui n'ont pas été composées en France, celui de cap des Bretons, cabo de Bre-taos, terre des Bretons, Tierra de los Bretones. Ainsi, sur la carte dressée avant 1520, dont l'original est à Munich dans la bibliothèque du roi, et dont une belle copie est déposée à Paris, on lit dans la contrée qui correspond à la Nouvelle-Ecosse: Terra y foy descubierta per Bertounes (1). Sur la carte que le capitaine Duro a présentée au congrès des Américanistes de Madrid en 1881 figure (2) également le golfo de Bretones à l'embouchure du Saint-Laurent, et dans l'intérieur des terres, une villa ou du moins une habitation nommée Bretan. Sur la carte dressée en 1524 par le vicomte de Magiollo (3), est marqué le C. de Bertoni; sur la mappemonde de Jérôme de

(1) HARRISSE, *Jean et Sébastien Cabot*, p. 167.

(2) C. DURO, *Progresso de la cartografia Americana*, Congrès des Américanistes de Madrid, 1881, t. I, p. 218.

(3) Cette carte a été reproduite par DE SIMONI, *Studio secondo intorno a Giovanni Verrazzano* (appendice III, p. 82).

Verrazano (1) (1520), la Terra de los Bretones, sur le Portulan de Malartic (2), composé en 1535 par Baptista Agnese, Terra de Los Bertones. Quant à des dates, à des noms, à des détails précis sur ces voyages des Bretons, on n'a encore rien trouvé. Il est pourtant probable que les archives des ports, et de l'amirauté de Bretagne recèlent des documents qui porteront la lumière sur cette intéressante question.

D'après une tradition, dont le capitaine Dieppois Parmentier serait l'interprète, les premiers voyages des Bretons remonteraient à l'année 1504. « Cette terre, écrivait-il en 1539 (il s'agit de l'Amérique du Nord), a été découverte il y a trente-cinq années par les Normands et par les Bretons. C'est pour cette raison qu'on la nomme aujourd'hui le Cap Breton (3). » Ils ont continué à une date postérieure. Une lettre de rémission nous montre les marins de Dahouet pêchant en 1510 à Terre-Neuve et vendant au retour leurs *molues* à

(1) B. F. DE COSTA (*Verrazano, the Explorer*, New-York, 1880, p. 24) a reproduit cette carte. Cf. huit autres cartes du XVI^e siècle reproduites p. 48, et portant toutes la même indication.

(2) GAFFAREL, *Le Portulan de Malartic* (Société Bourguignonne de géographie et d'histoire, 1889), p. 41.

(3) RAMUSIO, ouv. cité, t. III, p. 432: « Detta terra è stata scoperta da 35 anni in qua cioè quella parte che corre levante e ponente per li Brettoni e Normandi, per la qual causa è chiamata questa tierra il capo delli Brettoni. »

Rouen (1). Dès juin 1519 les pêcheurs Malouins faisaient sécher les morues au Sillon, comme ils ont fait longtemps après (2). En 1526 on signalait la présence aux pêcheries «des Baeallaos» d'un Breton (3), Nicolas Don, avec trente matelots. L'année suivante, le 3 août, John Rut (4), un Anglais, rencontra dans la baie de Saint-Jean un autre navire breton. Rappelons encore à ce propos que les Espagnols, dans leurs premières expéditions à l'Amérique du Nord, employaient toujours des pilotes bretons. Ainsi en 1511, lorsque Juan de Agramonte (5) prépara son voyage dans l'Amérique du Nord, la reine Jeanne ne lui donna l'autorisation de partir qu'à la condition qu'il emploierait et qu'il irait même chercher des pilotes bretons. Voici ce qu'écrivait, le 28 novembre 1565 (6), Forquevaux, ambassadeur de France en Espagne, à Catherine de Médicis : «aussi ne seroit-il raisonnable que sa maiesté

(1) DE LA BORDERIE, *Mélanges d'histoire et d'archéologie bretonnes*, t. II, p. 153-6.

(2) *Registre des audiences de Saint-Malo* (Juin 1519).

(3) HERRERA, *Décade III*, x, 9 : «Escrivio al Emperador Nicolas Don, natural de Bretana, que iendo con treinta marineros à la pesqueria de Bacalaos.»

(4) HARRISSE, *Jean et Sébastien Cabot*, p. 291.

(5) Navarrette, ouv. cité, t. III, p. 123 : «Que por cuauto vos habeis de ir por la pilotos que con vos han de ir al dicto viage la Bretaña.»

(6) Cité par Gaffarel dans son édition des *Singularitez de la France antarctique*, par THEVET, p. 399.

catholique voullit tellement empescher, brider et coarcter aux sujets de sa maiesté la liberté de la navigation, qu'ils ne puissent aller naviguer et s'acommoder ès autres lieux, mesme en celuy qui a esté descouvert passé cent ans par ses sujets, et qui est dès ce temps au témoignage de la descouverte faiste par les Français appelée la terre et coste aux Bretons ». Donc bien que de ces voyages de nos Bretons aucune preuve authentique ne nous soit parvenue, les plus fortes présomptions nous engagent néanmoins à croire que de simples pêcheurs ou d'humbles négociants ont fait silencieusement ce que refirent plus tard, à grand bruit, les expéditions officielles. Leur gloire est anonyme, mais paraît vraisemblable.

Avec les Normands, mais seulement en 1506, commencent les voyages certains. Un grand nom domine ici tous les autres, celui de l'armateur Dieppois Jean Ango. Ce fut un des personnages les plus sympathiques du XVI^e siècle, un vrai Français par l'intelligence et le cœur tout aussi bien que par la hardiesse et l'esprit d'initiative. Fils unique d'un homme de pauvre extraction, mais qui s'était enrichi sur mer, il reçut une excellente éducation, et fut de bonne heure associé à toutes les entreprises de son père. Une légion de hardis capitaines se pressait alors autour de l'entreprenant armateur. On a conservé le non

de quelques-uns d'entre eux, Pierre Crignon et Thomas Aubert de Dieppe, Gamart de Rouen, Jean Denys de Honfleur, Parmentier, etc. Ce n'est pas dans les relations françaises que nous avons retrouvé leurs noms: ils ont été conservés dans le recueil italien de Ramusio (1). « Il y a environ trente-trois ans qu'un navire de Honfleur, dont Jean Denys était capitaine et le Rouennais Gamart pilote arrivèrent les premiers dans cette région (le Canada). — Vers l'année 1508 (2) un navire de Dieppe, nommé la *Pensée*, appartenant à Jean Ango, père de monseigneur le capitaine et vicomte de Dieppe, et commandé par maître Thomas Aubert y aborda également. Ce fut le premier qui ramena des indigènes. »

Voici donc deux voyages bien constatés: celui de Denys en 1506, et celui d'Aubert deux ans plus tard. Il paraît même que Denys avait dressé la carte de la région, et que nous lui devrions la première description du golfe dans lequel se jette le Sair'-Laurent. On lit en effet (3) sur le cata-

(1) RAMUSIO, ouv. cité, t. III, p. 423. « Sono circa 33 anni che un navilio d'Onfleur, all quale era capitano Giovanni Dionisio, e il pilotto Gamarto di Roan primamente vando. »

(2) Id. « Nell'anno 1508 un navilio di Dieppa, detto la *Pensée*, il quale era già di Giovan Ango, padre del monsignor lo capitano e visconte di Dieppa vando, sendo maestro over patron di detta nave maestro Tommaso Aubert, e fu il primo che condusse qui le genti del detto paese. »

(3) HARRISSE, *Jean et Sébastien Cabot*, p. 249.

logue de la bibliothèque du parlement Canadien, en 1858, « carte de l'embouchure du Saint-Laurent, faite et copiée sur une écorce en bois de bouleau, envoyée du Canada par Jehan Denys en 1508. » C'était un calque d'une carte conservée en 1854 au dépôt des cartes et plans du ministère de la guerre à Paris. La carte a disparu, mais on peut encore étudier le calque qui représente une bonne carte de la Gaspésie, non pas comme on la connaissait au seizième siècle, mais telle qu'elle figurait sur tous les atlas du dix-huitième siècle. Aussi peut-on conclure sans hésitation que ce prétendu calque est un document apocryphe (1).

Quant à Thomas Aubert que certains écrivains ont présenté très à tort comme chargé d'une mission par Louis XII, mais qui n'était en réalité qu'un capitaine aux ordres d'Ango, il amena en France des sauvages Canadiens qui excitèrent une vive curiosité. Ce sont sans doute

(1) Jean Denys paraît avoir ou bien rédigé un certain nombre de cartes ou bien avoir donné son nom à quelques parties du nouveau continent. On lit en effet dans un manuscrit du xv^e siècle de notre bibliothèque nationale (*Manuel normand d'Hydrographie* (Ms. fr. 24, 268) : « Soit fait mémoire de la marque de mes basteaux et barques que je laisse en la terre neufve au havre de Jeh Denys ». LE CORBEILLER, *Société de géographie de Paris*, 1889, p. 346. Les archives de sa ville natale n'ont jusqu'à présent donné que son nom. Voir C. ET P. BRÉARD, *Documents relatifs à la marine normande*, p. 44, 45.

les indigènes dont il est parlé dans la continuation d'Eusèbe de Césarée par Prosper et Mathieu Paulmier, en 1512 (1) : « En 1509, sept sauvages originaires de cette île qu'on appelle le Nouveau Monde, furent amenés à Rouen avec leur barque, leurs vêtements et leurs armes. Ils sont de couleur foncée, ont de grosses lèvres ; leur figure est couturée de stigmates ; on dirait que des veines livides, qui partent de l'oreille et aboutissent au menton, dessinent leurs mâchoires. Ils n'ont jamais de poils au visage, ou ailleurs, sauf les cheveux et les sourcils. Ils portent une ceinture avec une espèce de bourse pour cacher leurs parties honteuses. Ils parlent avec les lèvres. Ils n'ont aucune religion. Leur barque est d'écorce ; un seul homme peut avec ses mains la porter

(1) EUSÈBE DE CÉSARÉE, *Chronicon*, 1512, p. 172 : « Anno MDIX septem homines sylvestres, ex ea insula, quæ terra nova dicitur, Rothomagi adducti sunt cum cymba, vestimentis et armis eorum. Fuliginei sunt colorum, grossis labris, stigmata in facie gerentes ab aure ad medium mentum instar lividæ venulæ per maxillas deductæ. Barba per totam vitam nulla, neque pubes, neque ullus in corpore pilus, præter capillos et supercilia. Balteum gerunt in quo est bursula ad tegenda verenda ; idioma labris formant. Religio nulla. Limba eorum corticea, quam homo una manu evehat in humeros. Arma eorum arcus lati, chordæ ex intestinis aut nervis animalium. Sagittæ cannæ saxo aut ossis piscis acuminatæ. Cibus eorum carnes tostæ, potus aqua, panis, et vini, et pecuniarum nullus omnino usus. Nudi incedunt aut vestiti pellibus animalium, ursorum, cervorum, vilulorum marinorum et similibus ».

sur l'épaule. Ils ont pour armes des arcs très étendus, dont la corde est faite de boyaux ou de nerfs d'animaux. Leurs flèches sont en roseau et terminées par des pierres ou des arêtes de poissons. Ils mangent de la chair desséchée et boivent de l'eau. Ils ne savent ce qu'est le pain, le vin ou l'argent. Ils marchent nus ou recouverts de la peau d'animaux, ours, cerfs, veaux marins et autres semblables. »

Nous citerons encore, en 1524 (1), le voyage d'un navire rouennais chargé de morues, capturé ou retenu par le capitaine anglais Christophe Coö. En 1527 (2) un autre Anglais, John Rut, rencontrait dans la baie de Saint-Jean jusqu'à onze navires normands. La même année 1527 (3), un capitaine Castillan signalait dans cette baie jusqu'à cinquante navires soit espagnols, soit français, soit portugais (4). Enfin on a retrouvé dans les greffes de Normandie divers actes nota-

(1) HARRISSE, *Jean et Sébastien Cabot*, p. 281.

(2) HOKLUGT, *Principal Navigations*, etc. t. III, p. 129.

(3) CESARE DURO, *Arca de Noé*, p. 316. « Cuyo capitán declaró que había ido a reconecer los bacallaos y halli allí unas cincuenta naos castellanás, è francesas, è portuguesas, que estaban pescando ».

(4) Rappelons également, mais sous bénéfice d'inventaire, d'après Lescarbot (*Histoire de la Nouvelle France*, 1621, p. 22) le seul auteur qui en ait parlé, qu'en 1518 un certain baron de Léry et Saint-Just, vicomte de Gueu, aurait débarqué à l'île de Sable, au sud de cap Breton, et y aurait séjourné avec ses hommes.

riés, où sont relatés les voyages de la *Bonne Adventure* commandée par le capitaine Jacques Rufosse, de la *Sibille* et du *Michel* appartenant à Jehan Blondel, de la *Marie des Bonnes Nouvelles* appartenant à Guillaume Dagyncourt, Nicolas Duport et Luys Luce et commandée par Jehan Dieulois (1).

Si donc nous résumons ces premières notions, bien que confuses et incomplètes, il demeure établi que depuis longtemps, des pêcheurs français, surtout Basques, et des négociants, surtout Bretons et Normands, fréquentaient le banc de Terre Neuve, les îles et les côtes voisines, et leur avaient imposé des noms qui rappelaient la patrie absente. On peut, il est vrai, s'étonner que nos compatriotes n'aient pas songé à s'organiser en puissantes compagnies et à fonder des colonies ; mais, dans les idées du temps, commercer c'était métier de marchand, coloniser c'était métier de roi. Or nos souverains se désintéressant de toute question maritime et ne songeant pas à créer des colonies, nos négociants se contentèrent de visiter, mais non de coloniser les régions dont ils exploitaient les richesses. C'était déjà pour eux bien assez d'audace que d'aventurer sur l'Océan et leurs fortunes et leurs personnes malgré

(1) GOSSELIN, *Documents authentiques et inédits pour servir à l'histoire de la marine normande pendant les seizième et dix-septième siècles*, Rouen, 1876.

les hostilités des Espagnols et des Portugais.

Avec François I^{er} tout change. Non seulement le commerce prend son essor au grand jour, mais encore le roi intervient personnellement dans les affaires d'outre-mer, et se décide à envoyer un homme à lui faire un voyage de découvertes, qui serait comme l'annonce de plusieurs autres. Cet homme fut le florentin Jean Verazzano, et il découvrit la côte actuelle des Etats-Unis ; mais nous n'avons pas à raconter ce voyage qui dépasse les limites du sujet que nous traitons. C'est maintenant dans une autre direction, c'est dans l'Amérique Centrale que nous allons essayer de découvrir les traces de nos compatriotes.

Cette recherche sera fort difficile, car la région des Antilles et de l'Amérique Centrale était directement exploitée par les Espagnols, et il eût été par trop dangereux de s'aventurer dans des parages sillonnés par leurs vaisseaux et de chercher fortune dans des contrées où ils étaient solidement établis. Quelques Français s'y hasardèrent pourtant. Balboa (1), dans son fameux voyage à travers l'Amérique Centrale, signalait des incursions antérieures faites par des capitaines dont on ignorait la nationalité ; c'étaient peut-être des Français. En tout cas c'était bien un Français, ce vaillant lieutenant d'Ango, ce

(1) NAVARRETE, ouv. cité, t. II, p. 367, 379, 380.

Jean Parmentier, qui voyagea à plusieurs reprises dans les Antilles et débarqua même sur le continent. La seconde partie de sa relation de voyage est consacrée (1) à la description de Saint-Domingue, mais elle n'a jamais été achevée, car on n'y trouve que l'indication d'un chapitre sur « les monts, vallées, campagnes, prairies, bois, rochers, ruines, sortes et diversitez d'hommes, tant sauvages, Indiens, Espagnols, Français, qu'autres estans dans la dicte isle. etc. » Divers chapitres traitent de la côte de Paria, de Carthagène, de Nombre de Dios et de Panama. Tout près de Nombre de Dios, Parmentier signalait « une rivière qu'on appelle rivière françoise, là où il y a une petite plage les grands navires y mouillent l'ancre quelquefois ». Et de fait, le capitaine dieppois donne tant de détails sur les ports, sur les endroits où l'on peut renouveler ses provisions d'eau, qu'il est difficile de ne pas croire que ces parages ont été fréquentés par ses compatriotes. Il est seulement à craindre que les Français aient paru dans ces mers plutôt en qualité de corsaires que de commerçants. Ainsi le fameux pilote Jean Alfonse, l'auteur des *Voyages Aventureux*(2), et de la *Cosmographie avec espère*

(1) *Navigation de Jean et Raoul Parmentier*, édition Scheffer, p. 87.

(2) Publié à Poitiers, en 1559, par Jean de Marnef. Pierre

et régime du Soleil et du Nord, décrit avec force détails les îles et les côtes du golfe du Mexique, mais il n'avait appris à les connaître qu'en les pillant. « Depuis cet aage, lisons-nous dans le *Grand Insulaire* de Thevet, à propos du pillage de Porto-Rico, les barbares et chrétiens ont souffert beaucoup de maux de l'invasion des corsaires qui ont souventes fois mouillé l'ancre, brûlé et saccagé les habitants de l'isle. Jean Alfonse s'il estait en vie, il scauroit bien qu'en dire, suivant le récit qu'il m'en a fait jadis ». Aussi bien ce devaient être des pirateries pour ainsi dire régulières qu'entreprenaient ainsi nos marins. Ne lisons-nous pas dans le *Discours de la navigation* de Jean et Raoul Parmentier, que, lorsque leurs deux navires abordèrent à l'île de Saint-Jacques, dans l'archipel du cap Vert, pour y renouveler leurs provisions d'eau, les matelots, pour expliquer leur présence sur la côte d'Afrique, « dirent que nous estions de l'armée des navires de France, esquipez en guerre pour aller aux Antilles (1) » ? Donc nos compatriotes fréquentaient ces parages, mais, comme aucun d'eux n'ignorait les dangers auxquels ils s'exposaient en bravant ainsi la puissance espagnole, et en compromettant le nom de la France, ils gardaient prudem-

Margry, dans ses *Navigations françaises du XIV^e au XVI^e siècle*, a donné de ce travail une très intéressante analyse.

(1) Edition Scheffer, p. 14.

ment le secret de leurs opérations, et c'est ainsi que s'explique le silence des contemporains au sujet de ces courses dans l'Amérique Centrale.

Dans l'Amérique Méridionale au contraire, les explorations se firent au grand jour, car les immensités de ce continent s'ouvraient à peine aux convoitises et aux espérances des navigateurs, et les Portugais n'avaient qu'un droit de possession fort contesté sur le pays qu'ils nommaient alors Terre de Santa Cruz, et qui devait bientôt porter le nom de Brésil. Ce fut donc le Brésil que fréquentèrent de préférence nos marins, et c'est avec les peuples de cette région qu'ils eurent les relations les plus nombreuses, on dirait presque les plus régulières. Si même on en croit de respectables traditions, non seulement aucun Européen ne les aurait précédés dans cette direction, mais encore l'un d'eux, le Dieppois Jean Cousin, aurait reconnu la côte américaine avant Colomb. Ne serait-ce qu'à titre de curiosité historique, il importe de discuter le bien fondé de cette tradition ; car, tout en reconnaissant que les preuves de la priorité de ce voyage ne sont pas bien solides, au moins avons-nous le droit de chercher à remettre en lumière le hardi marin, auquel reviendrait peut-être la gloire d'avoir, le premier dans les temps modernes, mis le pied sur le sol américain (1).

(1) DESMARQUETS, *Mémoires chronologiques pour servir à*

Jean Cousin appartenait à une bonne famille du pays dieppois. Tout jeune il s'était adonné à la navigation. Tour à tour soldat et négociant, il s'était distingué dans un combat contre les Anglais et il avait fait ses preuves aux côtes d'Afrique et dans plusieurs voyages au long cours (1). On était alors en 1488. Les grandes guerres contre l'Angleterre étaient achevées. Louis XI, en réprimant la turbulente activité des seigneurs féodaux ou apanagés, semblait avoir clos l'ère des guerres civiles. Le commerce extérieur renaissait. Au bruit des découvertes portugaises en Afrique, à la pensée des mondes nouveaux qui s'ouvraient aux convoitises mercantiles, il y eut comme une recrudescence dans le commerce diep-

l'histoire de Dieppe et de la navigation française, 2 vol. in-12, 1785; — ESTANCELIN, Recherches sur les voyages et découvertes des navigateurs Normands; — VITET, Histoire des anciennes villes de France, -- Dieppe; — MARGRY, Les Navigations françaises et la Révolution maritime du XIV^e au XVI^e siècle; — GAFFAREL, Rapports de l'Amérique et de l'ancien continent avant Colomb, p. 314-324; — ID., Article de la Revue politique et littéraire du 2 mai 1874; — ID., Histoire du Brésil français au XVI^e siècle.

(1) DESMARQUETS, ouvr. cité. t. I, p. 92: « Un jeune capitaine de cette flotte s'étoit distingué par les habiles manœuvres qu'il avoit faites, et par la bravoure avec laquelle il s'étoit battu contre quelques vaisseaux anglois, qu'il avoit pris. Le compte qu'on en rendit aux armateurs de Dieppe n'resta point sans une distinction méritée. Il étoit trop de leur intérêt d'avoir d'habiles capitaines pour ne pas accueillir ceux qui donnoient des preuves de leur capacité. »

pois. Quelques gros négociants de cette île s'associèrent et proposèrent à Jean Cousin de partir pour un voyage d'exploration. Il devait s'engager dans la voie déjà frayée par ses compatriotes et s'efforcer, tout en suivant leurs traces, de prévenir les Portugais aux Indes Orientales. Bien qu'il lui fallût avec de bien mauvais navires s'avancer au sud de l'équateur et affronter les courants qui rendent si dangereuses, même aujourd'hui, les approches de la côte africaine, il accepta les offres des armateurs dieppois, et mit à la voile en 1488. Il est impossible de préciser davantage la date de son départ, puisque la tradition seule a conservé le souvenir de ce voyage.

Pourtant jamais expédition maritime n'aurait été plus féconde en résultats inespérés. Afin d'éviter les tempêtes toujours fréquentes dans ces parages, et de ne point échouer sur les écueils et les bancs de sable si nombreux sur la côte occidentale d'Afrique depuis le détroit de Gibraltar jusqu'au cap des Palmes, Cousin avait profité des vents du large et s'était lancé en plein Océan. Arrivé à la hauteur des Açores, il fut entraîné à l'ouest par un courant marin et aborda une terre inconnue près de l'embouchure d'un fleuve immense. Il prit possession de ce continent, mais comme il n'avait ni un équipage assez nombreux, ni des ressources matérielles suffisantes pour fonder un établissement, il se rembarqua. Au lieu

de revenir directement à Dieppe pour y rendre compte de sa découverte, il cingla dans la direction du sud-est, c'est-à-dire de l'Afrique australe, découvrit le cap qui depuis a gardé le nom de cap des Aiguilles, prit note des lieux et de leur position, remonta au nord le long du Congo et de la Guinée, où il échangea ses marchandises, et revint à Dieppe en 1489.

Tel aurait été le voyage de Cousin ; c'est-à-dire que, dans la première partie de cette traversée, précurseur immédiat de Colomb, il aurait découvert en Amérique le Brésil à l'embouchure des Amazones ou de tout autre grand fleuve du continent méridional, et, dans la seconde moitié, devancier direct de Vasco de Gama, il aurait presque doublé l'Afrique et indiqué le chemin de l'Hindoustan. Si de pareilles prétentions étaient fondées, certes ce ne serait pas un médiocre honneur pour la France que d'avoir donné le jour à l'explorateur qui augmenta si démesurément le domaine de l'humanité. Essayons, par conséquent, de discuter la validité ou la fausseté de la tradition dieppoise, en nous occupant seulement de la première partie du voyage, c'est-à-dire de la découverte réelle ou prétendue de l'Amérique.

La plus grave des objections est qu'il n'existe aucune preuve authentique de ce voyage de Cousin. Nul document officiel n'en a conservé le récit. Les titres sur lesquels on s'appuie pour

déposséder Colomb de sa vieille gloire n'ont donc aucune valeur. En effet, le seul souvenir qui nous soit parvenu de la découverte de Cousin a été conservé dans un ouvrage écrit avec trop peu de critique pour faire autorité. Cet ouvrage, composé par Desmarquets en 1785, est intitulé « *Mémoires chronologiques pour servir à l'histoire de la navigation française* ». Il est plein d'erreurs et de négligences, mais il a été composé sur des manuscrits officiels, sur des relations extraites des dépôts de l'amirauté et de l'Hôtel de Ville de Dieppe, et il pêche plutôt par les détails que par le fonds. Jusqu'à nouvel ordre cet ouvrage est notre seule autorité, et par conséquent l'objection subsiste. Les Dieppois, il est vrai, assurent que Cousin, d'après le vieil usage des capitaines normands, avait consigné au greffe de l'amirauté le récit de son expédition, mais que, lors du bombardement et de l'incendie de la ville par les Anglais en 1694, cette relation fut anéantie avec toutes celles qui s'y trouvaient conservées depuis trois siècles au moins. L'incendie des archives dieppoises en 1694 n'est que trop réel, et la relation de Cousin a sans doute été brûlée avec les autres, en sorte qu'il ne nous faut plus compter que sur le hasard qui nous rendrait un jour ou l'autre ce précieux document. Ce jour-là seulement disparaîtra tout à fait cette première objection.

Seconde objection : est-il vraisemblable que

Cousin se soit tellement avancé dans l'Atlantique qu'il ait rencontré le gulf Stream qui le jeta sur les côtes brésiliennes ? Mais, depuis de longues années, les Dieppois fréquentaient les rivages africains (1) ; ils y avaient même fondé des comptoirs, aussi connaissaient-ils les dangers de la navigation dans ces parages ; ils savaient combien la côte occidentale de l'Afrique est peu hospitalière, surtout quand souffle le vent du nord-ouest. Les Portugais, avec lesquels ils étaient en rapports constants, les avaient confirmés dans leurs appréhensions, et c'était pour ainsi dire une notion courante chez les pilotes dieppois que, pour atteindre aux côtes africaines, il fallait s'élever au large jusqu'à la hauteur du point précis où l'on désirait aborder. Dès lors quoi d'étonnant que Cousin se soit conformé aux présomptions généralement reçues, et que, voulant aborder beaucoup plus au sud que ses compatriotes n'en avaient l'habitude, il se soit avancé beaucoup plus à l'ouest dans l'Atlantique, jusqu'à ce qu'il ait rencontré sans s'en douter le Gulf Stream, au courant duquel il s'abandonna ? Il n'y a là rien que de très probable. Cousin a suivi

(1) GRAVIER, *Recherches sur les navigations européennes faites au moyen âge aux côtes occidentales d'Afrique, en dehors des navigations portugaises du XV^e siècle* ; — GAF-FAREL, *Les Découvreurs français du XIV^e au XVI^e siècle*, p. 1-35.

l'exemple de ses devanciers, et il a profité d'un courant dans les eaux duquel il était entré par hasard.

Une troisième objection, toute contemporaine, est relative au prétendu maître de Cousin, à l'abbé Desceliers (1). Cet abbé était né à Dieppe. Il entra dans les ordres et fut attaché à une des églises de la ville. Les mathématiques et surtout l'astronomie devinrent son étude favorite. Le voisinage de la mer et la fréquentation des marins l'engagèrent à appliquer aux progrès de la navigation la science qu'il aimait et à distribuer les trésors de son expérience à tous ceux qui voulurent en profiter. Il obtint de tels succès dans cette œuvre patriotique, et l'école d'hydrographie qu'il avait fondée devint si importante, que les bourgeois de Dieppe lui assurèrent des ressources pour acheter des livres et des instruments, et des loisirs pour perfectionner son enseignement. Il est vrai que sa réputation ne s'étendit pas au loin, parce qu'il vivait dans un temps d'ignorance et craignait de se compromettre en exposant au grand jour ses théories ; mais ses compatriotes lui rendaient justice (2). Ils la lui ont même rendue tout récem-

(1) Le nom se retrouve sous les formes Descaliers, Des Chelier, Des Celiers, Deschaliers.

(2) DESMARQUETS, ouv. cité, t. I, p. 92 : « Desceliers étoit le meilleur mathématicien et astronome de son temps. Sa mémoire jouiroit de la plus grande réputation, s'il fût né deux

ment, en donnant son nom à une des rues de leur ville (1). Desceliers ne se contentait pas d'enseigner les principes de la navigation ; il dressait des sphères et des cartes nautiques qu'il distribuait à ceux de ses élèves qui entreprenaient des voyages au long cours, ou même à ceux qui les lui commandaient. Deux de ces cartes marines existent encore. Elles sont datées la première (2) d'Arques, l'an 1550, et la seconde (3) également d'Arques, l'an 1553. Or Desmarquets et les biographes normands qui l'ont copié font naître Desceliers vers 1440. Il aurait donc eu 110 et 113 ans quand il composa ses cartes de 1550 et 1553 ! Si donc Desceliers composait des cartes en 1550, il n'était pas né en 1440, et ne pouvait en 1488

siècles plus tard, et s'il y eût eu depuis sa mort quelque historien qui l'eût fait connaître. C'est lui qui a donné les premiers éléments de la science hydrographique ».

(1) MALTE-BRUN, *Un Géographe français au XVI^e siècle*, — *Pierre Desceliers* (Bulletin de la société de géographie de Paris, sept. 1876).

(2) Cette carte appartenait à M. Cristoford Negri. Il la vendit au ministre d'Angleterre à Turin, Hudson, qui la déposa au British Museum, où elle se trouve aujourd'hui. Elle a 2 m. 15 c. de longueur sur 1 m. 35 c. de hauteur. Elle porte la mention suivante : Faicte à Arques par Pierre Desceliers, p. bre, l'an 1550. — Voir de Challaye (Bulletin de la société de géographie de Paris, sept. 1852, p. 235).

(3) Cette carte appartient à M. l'abbé Bubicz de Vienne. Elle mesure 2 m. 50 c. carrés. Elle porte la mention suivante : Faicte à Arque par Pierre Desceliers prestre, 1553. On a pu l'admirer en 1875 à l'exposition internationale de géographie de Paris (section d'Autriche-Hongrie, n° 147).

donner des leçons à Cousin. Le maître ne professant pas à cette époque, l'élève n'a pu profiter de ses leçons, et, par conséquent, la tradition est fausse.

Au premier abord cette objection paraît à peu près insoluble. Peut-être deux abbés Pierre Desceliers ont-ils existé? Peut-être les deux cartes de 1550 et 1553 sont-elles des copies de cartes réellement exécutées par Desceliers, et auxquelles on aurait conservé, comme ce fut longtemps et comme c'est encore l'usage, le nom de leur auteur? Nous ne pouvons nous dissimuler la faiblesse de cette argumentation, d'autant plus que le même abbé dressa, sur la demande de François de Guise, son contemporain, une carte des forêts de France (1), et qu'on a retrouvé son nom dans un acte de 1537 (2). L'objection subsiste dans toute sa force. On ne peut à vrai dire essayer de la réfuter qu'en supposant une erreur de date comamise par Desmarquets. Nous savons déjà que Desmarquets est fort sujet à caution, et qu'il confond aisément les dates et les époques. Peut-être cette date de 1440, attribuée par lui à la naissance de Desceliers, est-elle fausse? Ce qui nous porterait à le croire, c'est qu'un autre annaliste dieppois, plus consciencieux

(1) GUIBERT, *Mémoires biographiques et littéraires sur les habitants de la Seine-Inférieure*, t. I, p. 303.

(2) DE BEAUREPAIRE, *Recherches sur l'instruction publique dans le diocèse de Rouen avant 1789*, t. III, p. 197.

et plus complet que Desmarquets, Louis Asseline, parle de Cousin comme du contemporain et nullement comme de l'élève de Desceliers. Il le cite même comme travaillant avec lui à la confection de cartes et d'instruments nautiques : « J'ajouterais cela, dit-il, à la louange de nos Dieppois, que le sieur Pretot, surnommé le savant, excellait en la pratique des globes, et que le capitaine Coussin (Cousin) qui était habile à les construire, ne l'était pas moins à fabriquer des sphères. On tient qu'il en fit une dans un œuf d'autruche avec tant d'industrie et de justesse, que cet ouvrage imitait le mouvement des cieux (1) ». Dès lors tout s'expliquerait : Desceliers et Cousin étaient à peu près du même âge. Ils ont pu se communiquer les résultats de leur expérience et leurs connaissances positives. De la sorte, l'existence des deux cartes de 1550 et 1553 n'infirmait en rien l'authenticité du voyage de Cousin au Brésil.

Reste une dernière objection : en 1500 le Portugais Alvarès Cabral, qui voulait lui aussi tourner l'Afrique et s'était avancé très au large dans l'Atlantique, fut entraîné par un courant, et, le 22 avril, arriva en vue d'un continent qu'il désigna sous le nom de Santa Cruz. C'est le Brésil actuel. Il en prit possession au nom du roi de Portugal, et

(1) DAVID ASSELINE, *Les Antiquités et chroniques de la ville de Dieppe* (Edition Hardy, Guérillon et Sauvage), t. II, p. 325.

jamais les Dieppois ne lui contestèrent ce droit de premier occupant. Donc Cousin n'a pas découvert le Brésil en 1488, douze ans avant Cabral.

Il est vrai que les Dieppois n'ont jamais protesté mais, en vrais et habiles commerçants, ils gardaient soigneusement le secret de leurs découvertes. Ainsi que le remarque (1) Desmarquets, « les armateurs de cette ville étant convenus, pour leur intérêt, de garder le secret des découvertes que feroient leurs navires, ils cachèrent celle que Cousin venoit de faire du bout de l'Afrique. Ils crurent être les seuls qui pourroient, à ce moyen, pénétrer jusqu'aux Indes et en tirer un parti immense ». Aussi ne se hasardèrent-ils ni à revendiquer pour l'un d'eux l'honneur de la découverte du Brésil, ni à braver à la fois la puissance pontificale et la marine portugaise. Ils laissèrent donc Cabral prendre possession, au nom de son maître, du pays qu'il croyait avoir découvert, et se contentèrent de continuer à explorer les richesses de la contrée.

Nous avons cité les témoins à charge. C'est maintenant le tour des témoins à décharge. Leurs preuves s'enchaînent plus rigoureusement et apportent une vraisemblance plus complète.

Tout d'abord le voyage de Cousin est-il possible ? Il l'est géographiquement et historiquement. La

(1) DESMARQUETS, ouv. cité, t. I, p. 94.

tradition dieppoise ne se fonde-t-elle pas sur le hasard d'un courant qui aurait porté Cousin sur le continent américain ? Or ce courant existe. C'est le Gulf Stream, dont nous avons parlé plus haut. Ses eaux sont animées d'un mouvement constant de translation. Un navire qui a pénétré dans ce courant n'a pour ainsi dire qu'à se laisser aller à la dérive pour arriver des Açores au Brésil. On connaît si bien la force et l'impétuosité de ses eaux que les navires, même à vapeur, qui font le trajet d'Europe au Brésil, s'engagent volontiers dans ce fleuve océanique qui leur épargne du combustible et du temps, et l'évitent au contraire, quand ils reviennent du Brésil en Europe. Cousin le rencontra et se laissa conduire. Il se fia au hasard qui le servit, et ses compagnons n'hésitèrent pas à le suivre quand il s'engagea dans cette direction nouvelle. On sait d'un autre côté que les Dieppois, à la fin du xv^e siècle, étaient les meilleurs de nos marins. Ils ne reculaient devant aucune entreprise, même hasardeuse. Aussi, dans un pareil milieu, l'expédition confiée à Cousin devenait-elle non seulement possible mais encore probable. Le commerce étant pour Dieppe une question de vie ou de mort, il fallait répondre à la concurrence étrangère par une activité plus fiévreuse et une audace plus grande. Les Dieppois se montrèrent à la hauteur de leur vieille réputation, et de la sorte s'explique l'expédition pro-

jetée par quelques négociants de la ville, qui en confièrent la direction à leur compatriote Jean Cousin.

Le lieutenant de Cousin était un Castillan nommé Pinçon. Jaloux de son capitaine, cet étranger avait essayé de soulever l'équipage contre lui. Cousin aurait eu besoin de sa fermeté et de son éloquence pour contenir les mutins ; au lieu de punir le traître, il lui conserva son commandement, mais ne tarda pas à se repentir de sa générosité (1). Au retour, sur la côte d'Angola, il avait envoyé son lieutenant pour y échanger des marchandises. Les Africains demandèrent une augmentation de prix. Pinçon la leur refusa, et s'empara par force des objets de leur négoce. Les Africains voulurent se venger et assaillirent les Dieppois. L'expédition faillit échouer et la réputation de la probité dieppoise fut compromise sur la côte. Pinçon avait donc manqué à ses devoirs de lieutenant et il s'était maladroitement comporté comme négociant. Cousin le cita à l'hôtel de ville de Dieppe, où se tenait le conseil, devenu plus tard tribunal de l'Amirauté, le fit casser et déclarer impropre à servir désormais dans la marine dieppoise. Pinçon accepta le jugement qui le frappait et se retira à Gênes, puis en Castille. Or tout porte à croire que ce Pinçon est le même auquel

(1) DESMARQUETS, ouv. cité, t. I, p. 94-96.

Colomb confia, trois ans plus tard, le commandement d'un des trois bâtiments de sa petite escadre, et, dès lors, quel jour sur la découverte de notre capitaine dieppois !

De fréquents rapports existaient entre Dieppois et Castellans. Les matelots des deux nations étaient réciproquement exemptés de certains droits. On a conservé une ordonnance de 1364 qui dispense les Castellans de payer toute rétribution pour le feu entretenu au cap de Caux. Depuis que les marins français et espagnols avaient appris à s'estimer en combattant ensemble les Anglais sous les règnes de Charles V et de Henri de Transtamare, ils avaient entretenu des relations suivies. Les Dieppois faisaient fortune en Castille, comme Robert de Braquemont qui devint amiral de Castille, ou Jehan de Béthencourt qui obtint le titre de roi des Canaries sous la suzeraineté de la Castille (1). Les Castellans de leur côté s'étaient établis en assez grand nombre à Dieppe. Pas un navire dieppois ou castillan ne prenait la mer qu'il n'eût à son bord un interprète ou un pilote castillan ou dieppois. Il est donc naturel que Cousin ait choisi pour lieutenant un Castillan réputé pour sa science nautique.

Si, d'un autre côté, nous nous rappelons que Colomb avait perdu tout espoir, lorsque tout à

(1) G. GRAVIER, *le Canarien*, passim.

coup il fut accueilli par trois marins de Palos, habiles, prudents, renommés, qui devinrent ses amis, ses confidents, et bientôt ses associés, est-ce donc que ces trois marins, égoïstes et calculateurs, auraient été séduits par l'enthousiasme communicatif de Colomb? Rien n'est moins probable. La réflexion et non la passion, le souvenir d'un voyage antérieur ou la conformité des plans et des vues, nullement la confiance aveugle en un seul homme décidèrent ces froids et avisés navigateurs. Or ces trois obscurs Castellans qui donnaient ainsi à Colomb ce que lui avaient refusé des souverains étrangers étaient les trois frères Pinçon, et l'un deux, Alonzo, était probablement l'ancien lieutenant de Cousin, qui avait déjà entrevu le nouveau monde. Pour le retrouver il manquait un homme d'action. Colomb se présenta, et des intérêts confondus naquit l'association.

Plus encore que l'accueil fait à Colomb, ou que la conformité du nom, ce qui semblerait indiquer dans l'un des trois Pinçon, Alonzo, la connaissance antérieure d'un autre continent, ce fut sa conduite pendant le voyage. Bien que sous les ordres de l'amiral, puisque Colomb avait reçu ce titre de la couronne de Castille, Pinçon agit toujours à sa guise. Le fils de Colomb, dans la *Vie de son Père*, n'essaie seulement pas de contester que, dans les circonstances difficiles, Colomb consulta toujours

Alonzo Pinçon (1). Ce n'était certes pas à titre de marin, car Colomb avait navigué toute sa vie et n'avait besoin des leçons de personne ; ni en qualité de lieutenant, car Colomb l'eût fait venir à son bord pour tenir conseil avec lui, tandis que souvent il passe sur la *Pinta* que commande Pinçon, s'enferme de longues heures avec son prétendu subordonné, lui communique des cartes, et ne décide rien sans l'avoir consulté. On eût dit qu'il s'adressait moins à sa science qu'à ses souvenirs. Lorsque Pinçon (2) insistait à plusieurs reprises, notamment les 8 et 10 août, 18 et 25 septembre, et le 6 octobre, pour qu'on cinglât vers le sud-ouest afin de trouver terre, n'était-ce pas qu'il se rappelait le grand courant équatorial et voulait le retrouver pour être porté par ses

(1) *Journal de Colomb* (NAVARRETTE, p. 165) : 25 septembre : « Iba hablando el almirante con Martin Alonzo Pinzon, capitán de la otra carabela Pinta, sobre una carta que le habia enviado tres días hacia à la carabela, donde segun parece tenia pintadas el Almirante ciertas islas por aquella mar, y decia Martin Alonso que estaban en aquella comarca. »

(2) *Journal de Colomb* (NAVARRETTE, I, 157) — 8 août : « Hobo entro los pilotos de las tres carabelas opiniones diversas donde estaban, y el almirante salio mas verdadero. — Cf. 9 août (I, 157) — 18 septembre (I, 163). Este dia Martin Alonzo con la Pinta, que era gran velera, no esperô, porque dijo al almirante desde su carabela que habio viste gran multitud de aves ir hacia el Poniente, e que aquella noche esperabo ver tierra. — 25 septembre (I, 165). 6 octobre (I, 169). Esta noche dijo Martin Alonso que seria ben navegar à la cuarta del oeste, à la parte del Sudueste.

eaux? Lors du procès qui s'éleva après la mort de Colomb entre son fils Diego et la couronne de Castille, dix témoins déposèrent dans l'instruction que l'amiral demandait à Pinçon si l'on était dans la bonne voie, et que Pinçon avait toujours répondu négativement jusqu'à ce qu'on eût pris la direction du sud-ouest. Colomb marchait en homme qui n'a fait que rêver ce qu'il exécute, et Pinçon comme s'il cherchait un chemin autrefois parcouru par lui. Il était si convaincu, si sûr de lui-même, que Colomb finit par l'écouter. Quelques jours plus tard on touchait à San-Salvador.

Alonzo Pinçon était donc un associé plutôt qu'un subordonné. Le 6 octobre (1), quand les équipages découragés demandèrent à grands cris le retour, et que Colomb rassembla les capitaines à son bord afin de prendre une détermination décisive, ce fut Alonzo Pinçon qui prit la parole et raffermi les esprits ébranlés. Il y avait dans cette ferme volonté de conserver la même direction autre chose qu'un effet de pur hasard et d'heureux entêtement. Cette affirmation répétée de découvrir la terre ne reposait pas sur une simple conjecture. Pinçon n'aurait pas autrement agi s'il avait été certain de l'existence d'un continent, et il l'était, comme le prouva l'issue du voyage.

(1) Journal de Colomb (Navarrette, I, 166) 25 septembre. « On quitta la route de l'ouest pour prendre celle du sud-ouest, du côté de cette terre que l'on croyait être à vingt-cinq lieues.

Sa conduite ultérieure, après la découverte, prouva jusqu'à l'évidence qu'il agissait avec réflexion (1). Une première fois il abandonna Colomb, comme s'il ne pouvait supporter la pensée de servir sous ses ordres, et, pendant quarante-cinq jours, découvrit lui seul de nombreuses îles. Quand il eut par hasard rejoint l'amiral, il essaya de l'abandonner une seconde fois (2) et de porter le premier en Europe la nouvelle de la découverte. On a prétendu que la jalousie l'excitait : sans doute ce sentiment haineux dictait en partie sa conduite, mais l'amer regret de n'être qu'en seconde ligne à profiter d'une découverte antérieure n'entra-t-il pas pour beaucoup dans sa défection ?

Le Pinçon lieutenant de Colomb est-il le même que le Pinçon lieutenant de Cousin ? En 1489 le Pinçon de Cousin fut renvoyé de Dieppe, et, deux ans et demi plus tard, l'escadre de Colomb entra dans l'Atlantique. Pinçon avait donc eu le temps de revenir en Castille, de s'entendre avec ses frères et de préparer son expédition. Sans insister sur la similitude absolue du nom, à tout le moins fort probante, nous remarquerons encore que les caractères présentent une grande analogie : hauteur, emportement, duplicité, mais aussi fermeté et persévérance. Si donc la chronologie, si les

(1) *Journal de Colomb*, 21 novembre 1492 et 6 janvier 1493.

(2) *Id.*, 14 février 1493.

noms, si les caractères, si tout s'accorde à prouver l'identité des Pinçon, l'authenticité de la tradition dieppoise n'est-elle pas par cela même confirmée ?

Peut-être objectera-t-on que, si réellement Pinçon avait découvert l'Amérique avant Colomb, il aurait revendiqué pour lui cet honneur lors du procès qui s'éleva à la mort de l'amiral. Mais Pinçon avait été renvoyé fort ignominieusement de Dieppe ; il ne voulait sans doute pas rappeler cette mauvaise affaire et s'exposer à l'affront d'être publiquement démenti par les Dieppois, s'il réclamait pour lui la gloire d'avoir aperçu le premier la terre nouvelle. Aussi bien ce fut toujours comme un héritage de famille chez les Pinçon que de voyager dans la direction du Brésil. En 1499 le neveu d'Alonzo, Vincent Yanez Pinçon, entreprenait à ses frais une expédition en Amérique et se dirigeait précisément vers le point de la côte que Cousin est censé avoir découvert en 1488 en compagnie de son lieutenant castillan, c'est-à-dire entre Pernambuco à l'embouchure de l'Amazone. Était-ce pur hasard, coïncidence fortuite ou dessein prémédité, on l'ignore. Yanez Pinçon voulait sans doute profiter pour son compte des indications de son oncle Alonzo. Son voyage fut heureux. Le 20 janvier 1500, avant Cabral auquel on attribue d'ordinaire l'honneur de cette découverte, il découvrit la côte brésilienne. La même année 1499 sortait

encore de Palos, c'est-à-dire de la ville des Pinçon, un de leurs matelots, Diego de Lepe, qui observait le delta de l'Orénoque et côtoyait le Para. Il y avait donc à Palos, dans la famille et dans l'entourage des Pinçon, une tradition véritable, dont l'origine remontait à l'ancien lieutenant de notre Cousin. La couronne de Castille reconnut en partie les droits de cette famille à la découverte de l'Amérique lorsque, en 1519, Charles-Quint lui concéda des lettres de noblesse avec des armoiries parlantes : trois caravelles voguant en pleine mer et une main étendue vers une île pleine de sauvages. Les Pinçon étaient tellement persuadés de la légitimité de leurs droits qu'ils s'emparèrent à cette occasion de la devise même de Colomb, et substituèrent leur nom à celui de l'amiral.

A Castilla y a Leon
Nuevo mundo dio Pinçon.

De tout ce qui précède n'avons-nous pas le droit de conclure que notre compatriote Cousin fut peut-être le précurseur immédiat de Colomb? La meilleure preuve de la probabilité de ce voyage, c'est le grand nombre des expéditions maritimes entreprises par les Normands, dès les premières années du XVI^e siècle, dans la direction du Brésil. Elle dénotent de la part de ceux qui s'y risquaient une connaissance réelle du pays où ils s'enga-

gaient. Il semble que Cousin avait tracé la voie, et que ses compatriotes s'y engagèrent avec ardeur. Dès l'année 1503 plusieurs d'entre eux avaient déjà débarqué au Brésil (1). Nous lisons en effet dans la relation du voyage entrepris en 1503 par le capitaine normand Gonneville (2) : « Or passez le tropique Capricorne, hauteur prinse, treuvèrent estre plus esloignez de l'Afrique que du pays des Indes Occidentales, où d'empuis aucunes années en ça les Dieppois, les Maloins et autres Normands vont quérir des bois à teindre en rouge, coton, guenons et perroquets, et autres denrées. » Assurément l'expression géographique d'Indes occidentales manque de précision et s'applique tout aussi bien à l'Amérique du Nord qu'à celle du Midi, mais ce n'est que dans l'Amérique du Midi, et spécialement dans le Brésil qu'on trouvait alors du bois de teinture, des guenons et des perroquets. Les Français voyageaient donc au Brésil plusieurs années avant Gonneville, et c'étaient justement des Normands et des Bretons, c'est-à-dire ceux de nos compatriotes qui avaient dû être les premiers informés de la découverte de Jean Cousin

(1) GAFFAREL, *Histoire du Brésil français au XVI^e siècle*. — *Id.*, *les Découvreurs français du XIV^e au XVI^e siècle*.

(2) AVEZAC (d'), *Déclaration de voyage du capitaine Gonneville et ses compagnons aux Indes*; — *Relation du voyage de Gonneville*. (Nouvelles Annales des voyages, 1869).

qui s'élançaient sur ses traces et exploitaient les richesses encore inconnues de la région. Nous ne pouvons il est vrai préciser aucune date, mais la réalité historique de ces voyages nous semble indiscutable, et nous nous associerons de tout cœur à la fière protestation de la Popellinière (1), qui, frappé de l'insouciance des Français en matière de navigation, revendiquait hautement pour les siens l'honneur d'avoir précédé tous les autres peuples de l'Europe dans la découverte du Brésil. « Les Français toutefois, Normands surtout et les Bretons, maintiennent avoir premiers découvert ces terres et d'ancienneté trafiqué avec les sauvages du Brésil... mais, comme en d'autres choses, mal advisez en cela, il n'ont eu ny l'esprit ny discrétion de laisser un seul escript public pour assurance de leur desseins... tellement que le Portugais se veult attribuer l'avantage d'en estre paisible seigneur par le moyen de Pedralvarez. »

Ce passage, bien qu'il soit l'échod'une tradition perdue par notre négligence, ne suffirait pas pour appuyer nos prétentions nationales, car l'auteur des *Trois Mondes* ne cite pas ses autorités, et les procédés de la critique historique répudient un tel genre de preuves; mais cette justice que nos compatriotes se refusent à eux-

(1) LA POPELLINIÈRE, *les Trois Mondes*, liv. III, p. 21.

mêmes, les étrangers plus impartiaux ou plus soucieux de la vérité n'hésitent pas à la leur rendre. On conserve à la bibliothèque (1) de Dresde un opuscule intitulé : *Copia des Newen Zeitung auss Pressilig Land*. C'est la version allemande, d'après un original qui paraît portugais, d'un fragment de lettre relatif à un navire arrivé du Brésil le 12 octobre précédent. Comme la *Copia des Zeitung* ne porte ni désignation de date, ni nom d'auteur, il est impossible de préciser l'année à laquelle eut lieu le voyage. On sait seulement, d'après l'interprétation de certains passages, qu'il se fit dans les premières années du XVI^e siècle. Ce document n'a pour nous d'importance que parce qu'il y est parlé des arrivages antérieurs et répétés sur la côte brésilienne de marins, dépeints de telle façon qu'on ne peut méconnaître en eux des Français, et particulièrement des Normands : « Les habitants de cette côte rapportent que, de temps en temps, ils voient arriver d'autres navires, montés par des gens qui sont habillés comme nous ; d'après ce que disent les indigènes, les Portugais jugent que ce sont des Français. Ils ont généralement la barbe rousse. » Les Por-

(1) HUMBOLDT (*Histoire de la Géographie du nouveau continent*, t. V, p. 239-258) et TERNAUX-COMPANS (*Nouvelles Annales des Voyages*, 1840, t. II, p. 306-309) en ont donné la traduction française. L'original est cité par VARNIAGEN, *Historia geral da Brasil*, t. I, p. 435 ; — Cf. D'AVEZAC, *Bulletin de la société de géographie de Paris*, 1857.

tugais, rivaux et ennemis naturels de nos matelots, étaient les meilleurs juges de la question. S'ils croyaient que ces étrangers étaient des Français, il faut nous incliner devant leur perspicacité commerciale. Ils nous jalouaient ou plutôt nous détestaient, et, puisqu'ils se prononcent si nettement, leurs soupçons valent une certitude.

Dès les premières années du XVI^e siècle et même de la fin du XV^e, nos compatriotes fréquentaient déjà la côte brésilienne, et, malgré la jalousie ou les hostilités portugaises, ils n'ont plus cessé de la fréquenter. En 1503 le capitaine normand Paulmier de Gonneville aborda d'une façon authentique le continent américain, en prit possession, et comme témoignage de sa découverte ramena avec lui quelques Brésiliens. Le hasard des temps nous a conservé la relation de son voyage. Gonneville, poussé par la tempête sur les côtes brésiennes, débarqua le 6 janvier 1504 dans une des provinces méridionales du Brésil, et entra en relations avec les naturels. Ils se nommaient les Carijos. Nos Français reçurent d'eux un accueil cordial, aussi jouirent-ils avec délices des beautés naturelles du sol et de la douceur du climat (1). Ils ne se lassaient pas de parcourir les grands bois dont les paysages variés les charmaient. Ils observaient avec une cu-

(1) GAFFAREL, *les Découvreurs français*, p. 79-113.

riosité émue les poissons, les coquillages, les animaux et les oiseaux qui différaient si étrangement de ceux du pays natal. Les perroquets surtout excitaient leur admiration par la beauté de leur plumage et leur grand nombre. Aussi, dans leur naïf étonnement, avaient-ils donné à la région le nom de Terre des Perroquets, qui fut longtemps conservé sur les cartes. Gonnevillle, après avoir décidé à le suivre quelques Indiens, reprit la mer le 3 juillet, mais fut obligé par le scorbut et le manque de vivres de débarquer une seconde fois. Le 10 octobre 1504, il prenait terre dans le pays des Tupinambas et Margaiats. Ces indigènes avaient déjà vu les Européens (1), « comme estoit apparent par les denrées de chrestienté qu'ils avoyent ». L'aspect des navires ne les étonnait pas. Ils connaissaient l'usage de divers instruments ou ustensiles. Ils avaient déjà éprouvé les redoutables effets des armes à feu, dont ils avaient une grande terreur. Il paraîtrait même qu'ils avaient déjà eu à se plaindre des Européens, car ils attaquèrent nos compatriotes à l'improviste, en firent prisonniers deux qu'ils entraînèrent dans les bois sans doute pour les dévorer et en blessèrent quatre autres. Gonnevillle leva aussitôt l'ancre, pour la jeter de nouveau cent lieues plus au nord, sans doute

(1) Relation du voyage, édit. d'Avezac, p. 105.

près de Bahia. Après un court séjour dans cette nouvelle station, il mit à la voile pour la troisième fois, découvrit en passant l'île qui plus tard s'appellera Fernando de Noronha, traversa la mer des Sargasses, toucha aux Açores, en Irlande et arriva en vue des côtes de France, mais pour être attaqué par des pirates anglais, et s'échouer sur le rivage de Jersey.

A peine débarqué, Gonnevillle déposa sa plainte au conseil de l'Amirauté ; mais la police des mers n'était alors qu'un vain mot, et cette absence de sécurité faisait de la piraterie une véritable profession. Les gens de l'Amirauté ne purent offrir aux malheureuses victimes des pirates anglais que de stériles consolations, mais ils eurent une heureuse inspiration, et, sans le savoir, préparèrent pour Gonnevillle la plus splendide des réparations. Ils le requièrent en effet (1) « pour la rareté dudit voyage et juxte les ordonnances de la marine portant que à la justice seront baillez les journaux et déclarations de tous voyages au long cours que ledit capitaine et compagnons fissent ainsi ». Les journaux de bord avaient été perdus pendant le combat avec les pirates. Gonnevillle ne put rédiger qu'une déclaration conservée par le hasard des temps, et qui démontre d'une manière bien authentique la réalité de ce voyage

(1) D'AVEZAC, id., p. 110.

au Brésil, puisqu'on peut en confirmer la vérité et reconnaître, au moins dans leur traits principaux, les pays décrits par l'aventureux capitaine.

Après Gonneville d'autres Normands, et, d'après la tradition, des capitaines au service d'Ango, visitèrent la même région. « En 1504, lisons-nous dans un document portugais, c'est-à-dire rédigé par des ennemis, et dont le témoignage, par conséquent, ne peut être suspecté, les Français arrivèrent au Brésil pour la première fois au port de Bahia. Ils entrèrent dans la rivière Paraguaçu qui se trouve dans la même baie, y firent leurs échanges, et, après de bonnes affaires, retournèrent en France d'où vinrent depuis trois navires. Or, tandis que ceux-ci étaient dans le même endroit occupés à trafiquer, il entra quatre bâtiments de la flotte du Portugal qui leur brûlèrent deux navires et leur prirent le troisième après leur avoir tué beaucoup de monde. Quelques hommes cependant s'échappèrent dans une chaloupe et trouvèrent, à la pointe Itapirama, à quatre lieues de Bahia, un navire des leurs qui les rapatria (1). » Il y avait donc, dès 1504, au moins quatre navires français qui naviguaient en même temps et sur le même point de la côte bré-

(1) *Enformação do Brasil e de suas capitanas* (1584), document cité par VARNHAGEN, *Historia geral de Brasil*, I, 412-414.

silienne. En 1506 le Honfleurais Jean Denys, dont nous avons déjà cité la présence dans les eaux canadiennes, visitait le Brésil par ordre de son armateur Ango, et Ramusio (1), qui nous a conservé le souvenir de ce voyage, ajoute : « Depuis cette époque, beaucoup d'autres navires français ont abordé au Brésil sans y rencontrer aucune trace de la domination portugaise. Aussi les habitants sont parfaitement libres et ne reconnaissent ni puissance royale ni lois. Ils ont un penchant marqué pour les Français, qu'ils préfèrent à tous les autres peuples qui fréquentent leurs côtes. On pourrait comparer ces peuples à une table blanche, sur laquelle le pinceau n'a pas encore laissé de traces, ou à un jeune poulain qui n'a pas connu de frein. »

De ces navires français qui, dans la première moitié du XVI^e siècle, visitaient en si grand nombre la côte brésilienne, nous n'avons retrouvé dans les documents de l'époque que la trace des voyages entrepris en 1523 par Jacques de Saint-

(1) RAMUSIO, *Raccolta di viaggi*, t. III, p. 355-356 : « Di poi molti altri navilii di Francia vi sono stati, e mai non travarono Portoghesi in terra alcuna che lo tenessero per il re de Portogallo, e quelli della terra son liberi, e non soggetti ne al re ne al legge, ed amano piu le Francesi che qualunque altra genti che vi pratici: detti plopoli sono come la tavola bianca nella quale non v'è ancora stato posta il penicillo, ne designato cosa alcuna, over come sia un poledro giovani, il quale non ha mai portato. »

Maurice ; en 1539 par Nicolas Guimestre, de Fécamp, sur la *Madeleine* ; en 1541 de Guillaume Houzard sur la *Perrine*, de Richard Buisson de la Bouille sur la *Madeleine*, de Jean Laurens de Honfleur sur la *Marye*, de Jean Hardy, de Honfleur, sur la *Fleurye*, de Geffroy Penne, de Rouen, sur la *Bonne Aventure*, de Martin Cavalier, de Rouen, sur la *Marye*, de Gérard Mallet, de Rouen, sur la *Loyse* ; en 1543 de Robert Michel et Christophe Lioney sur la *Catherine* ; en 1544 d'Olivier Vasselin, de Granville, sur l'*Autruche* ; en 1546 de Nicolas Lemarinier sur la *Bonne Aventure* ; en 1549 de Rogné et Jean Ferré sur la *Salamandre* ; de Tomassin Auber sur la *Trinité* et de Morel sur la *Blanche*. Tous ces noms (1) figurent dans des contrats du temps, mais nous n'avons aucun détail, ni sur ces capitaines, ni sur les divers épisodes de leurs voyages. A vrai dire nous ne connaissons bien que la relation du voyage entrepris en 1529 par Jean Parmentier, capitaine de la *Pensée*, au service d'Ango. Parmentier avait en effet composé le récit de l'expédition. Ramusio en avait donné une traduction (2), ou plutôt une paraphrase, dans sa *Rac-*

(1) Les noms des capitaines et des bateaux ont été donnés par GOSSELIN, ouv. cité, p. 143 et suiv.

(2) RAMUSIO, ouv. cité, t. III, p. 355-356. Voici letitre exact de la relation : « *Navigazioni d'uno gran capitano del mare francese, del luogo di Dieppa sopra le navigazione fattè alla terra nuova d'ell' Indie occidentali chiamate la nuova Francia... o*

colta di Viaggi, mais n'avait pas (1) cité le nom de celui qu'il se contenta d'intituler il gran capitano Francese. Par un heureux hasard la relation originale a été retrouvée récemment et publiée avec soin (2). On y trouve la première description du Brésil par un Français. Les détails sont précis et les observations exactes. Ou bien Parmentier avait fait un long séjour dans le pays, ou bien il y était revenu à plusieurs reprises.

Nous accepterions volontiers cette seconde hypothèse, car un véritable courant de relations semble avoir à cette époque été établi de France au Brésil et de Brésil en France. Ce qui le prouve c'est la nature des articles d'importation et d'exportation échangés entre les deux pays. Les mar-

sopre la terre del Brasil, Guinea, isola di San Lorenzo et quella di Sumatra, fino alle quali hanno navigato le caravele e navi francese. »

(1) Ramusio ne connaissait d'ailleurs pas le nom de Parmentier : voir, ouv. cité, p. 355. « Ma ben adolemo di non sapere il nome dell'autore, perciochi, non ponendo il suo nome, ci parei fare ingiuria alle memoria di cosi valente e gentil cavaliere. »

(2) Vers 1830 Estancelin découvrit à Brest, et publiait en 1832 dans ses *Recherches sur les voyages et découvertes des navigateurs normands en Afrique, dans les Indes Orientales et en Amérique*, le « Mémoire que nous issimes du Havre de Dieppe, le jour de Pasques, 18^e jour de mars 1529, environ deux heures après midi, etc. » M. Scheffer a publié en 1883, le *Discours de la navigation de Jean et Raoul Parmentier de Dieppe*, composé par P. Crignon.

chandises importées d'Europe étaient des pièces de toile et de drap, de la quincaillerie, de la verroterie, des peignes, des miroirs, etc. « Les sauvages, lisons-nous dans la relation d'Hans Staden (1), ajoutaient que les Français venaient tous les ans dans cet endroit et leur donnaient des couteaux, des haches, des miroirs, des peignes et des ciseaux. » « On leur donnait, écrit Ramusio (2), des hêches, des coins, des couteaux et autres ferrailles, car ils estiment plus un clou qu'un écu. » Ces marchandises sont encore mentionnées dans les contrats passés entre armateurs et capitaines, que le temps a respectés. Mieux avisés, quelques Brésiliens réclamaient des armes. Dès qu'ils connurent le terrible effet des armes à feu, et se rendirent compte de la supériorité que ces armes assuraient aux Européens, ils voulurent en avoir. Dès 1503 le cacique Arosca ne con-

(1) HANS STADEN, *Véritable Histoire et description d'un pays habité par des hommes sauvages*, etc. (Collection Ternaux-Compans, 1^{re} série, t. III, p. 110.

(2) RAMUSIO, ouv. cité, t. III, p. 335: « E li barattano con le dette manare cunci, e coltelli, ed altri ferramente, a tal che stimano molto piu caro un chiodo che uno scudo. » Cf. LÉRY, *Histoire d'un voyage fait au Brésil*, § 18 ». Or parce que nous n'allions point par païs, que nous n'eussions chacun un sac plein de mercerie, laquelle nous servoit au lieu d'argent pour commercer parmi ce peuple; au départir de là nous baillames ce que il nous pleut: assavoir cousteaux, ciseaux, et pincettes aux vieillards, des peignes, mirouers et bracelets, des boutons de verre aux femmes, et des hameçons à pescher aux petits garçons. »

sentait à laisser partir pour l'Europe son fils Essomeric qu'à la condition que le capitaine Gonneville lui « apprendroit l'artillerie (1) ». En général on eut la sagesse de refuser ces armes aux Brésiliens. Quelques négociants moins scrupuleux ou plus imprudents consentirent à leur en livrer. Il est vrai que les sauvages n'osèrent ou ne surent pas s'en servir. Hans Staden (2) rapporte que le cacique Quoniambebe possédait une arquebuse dont il était très fier, mais, dans les moments de danger ou sur un champ de bataille, il la lui confiait, en lui ordonnant de s'en servir contre les ennemis.

Quant aux articles brésiliens, ils étaient encore peu nombreux : à peine quatre ou cinq. Voici par exemple (3) quelles étaient les marchandises brésiliennes rapportées en 1530 par le navire la *Pélerine* : 5000 quintaux de bois précieux, 300 de coton, 600 perroquets sachant déjà quelques mots de français, 300 peaux de léo-

(1) GAFFAREL, *les Découvreurs français du XIV^e au XVI^e siècle*, p. 103.

(2) HANS STADEN, *ouv. cité*, p. 93-105.

(3) Document cité par VARNHAGEN (*Historia geral do Brazil*, p. 441) : « Et inter alias merces de quibus navem oneravit, fuerunt quinque mille quintalla ligni brasillii, et trecenta quintalla bombicis, et tantumdem grani illius, et soxcentos psittacos jam linguam nostram conatos, et ter mille pelles leopardorum, et aliorum animalium diversorum colorum, et trescentas simias seu melius aguenones, et de mina auri purificata, et de oleis medicabilibus. »

pards et autres animaux, 300 singes et guenons, du minerai d'or, des huiles médicinales, le tout pour une valeur de 602.300 ducats. Les animaux surtout étaient fort recherchés, surtout les singes et les perroquets. Parmi les singes (1) on préférait les sagouins à cause de leur rareté, et parmi les perroquets les aras parleurs. Les toucans (2) étaient aussi fort appréciés à cause de leurs plumes éclatantes, dont on garnissait des épées ou des toques de cérémonie, et les oiseaux mouches pour leurs robes splendides qu'utilisaient pour leurs riches toilettes les dames de la cour (3). Chaque navire qui revenait en France rapportait une provision de ces frères et magnifiques ornements, et leurs propriétaires étaient assurés d'en retirer des bénéfices inespérés. Le coton, les épices, les minerais et les huiles médicinales ne figuraient encore qu'à titre de curiosité parmi les objets d'importation brésilienne. Il n'en était pas de même pour les bois précieux (4), surtout pour les bois de teinture qui formaient le chargement essentiel de

(1) LÉRY, ouv. cité, § 10, 11, 12; — THEVET, *Cosmographie universelle*, p. 939.

(2) THEVET, *Singularités de la France antarctique*, § 47. — Cf. DE CASTELNAU, *Voyage dans l'Amérique Méridionale*, t. 1, p. 447.

(3) FERDINAND DENIS, *de Arte plumaria*, passim.

(4) THEVET, *Cosmographie universelle*, p. 950-954.

nos navires. En effet, dès que nos négociants se furent rendus compte des richesses que leur offraient les forêts du Nouveau Monde, l'exploitation des bois précieux commença pour ne plus s'arrêter. Ce ne fut même plus une exploitation, mais une destruction.

Le commerce assurait donc à nos compatriotes dans le Brésil des ressources et une influence immense. Si le gouvernement français, mieux éclairé sur ses véritables intérêts, avait consenti à détourner sur le Nouveau-Monde la minime partie de la richesse et de l'énergie qu'il dépensait à de stériles expéditions en Europe, il est hors de doute que les Brésiliens auraient accepté facilement notre domination. Ils accueillaient avec empressement nos compatriotes. Dès qu'un navire français était signalé au large, ils couraient au rivage. Ils s'empressaient autour de nos matelots, leur apportaient des vivres frais, leur prodiguaient tous les soins de l'hospitalité et s'ingéniaient à leur plaire. Nos compatriotes voulaient-ils s'enfoncer dans le pays, aussitôt des guides indigènes se proposaient pour les accompagner. Quelques-uns les portaient même sur leurs épaules pour leur épargner la fatigue du chemin. A peine étaient-ils arrivés dans les villages indiens, que les femmes les entouraient pour laver leurs pieds, leur présenter de la farine fraîche et des viandes boucanées. Elles poussaient même parfois la pré-

venance jusqu'à leur offrir des membres humains soigneusement rôtis ou bouillis (1). Ce bon accueil contrastait avec la haine que les Brésiliens semblaient avoir vouée aux Portugais. Ces derniers en effet fiers, emportés, cruels, ne cachaient aux indigènes ni leur mépris, ni leurs convoitises. Ils ne se contentaient pas de les exploiter : ils les maltrahaient. Aussi la comparaison était-elle tout à notre avantage.

Entre Brésiliens et Français les meilleurs intermédiaires furent les interprètes normands. C'étaient de hardis aventuriers qui n'hésitaient pas à se fixer au milieu des indigènes, apprenaient leur langue et se conformaient à leurs usages. D'une bravoure à toute épreuve, d'une activité que rien ne lassait, ils gagnaient à cette vie difficile une incomparable énergie. Les Brésiliens, grands appréciateurs de la bravoure, les aimaient aussi pour leur adresse, pour leur complaisance, pour la facilité avec laquelle ils se conformaient aux usages nationaux. Ces interprètes paraissent même, en certaines circonstances, avoir outrepassé leurs instructions, ou même les avoir exécutées avec un zèle mal en-

(1) LÉNY, ouv. cité, § 18 : « Ce qu'on peut appeler lois et police civile entre les sauvages : comment ils travaillent et reçoivent humainement leurs amis qui vont les visiter : et des pleurs et discours joyeux que les femmes font à leur arrivée et bien venue. »

tendu, car bon nombre d'entre eux (1) poussèrent l'oubli de leur origine jusqu'à renoncer à leur religion et même à prendre part aux plus horribles festins du cannibalisme. Ils devenaient, en quelque sorte, les compatriotes d'adoption des Brésiliens. Ils se créaient même une famille, car tous prenaient femme dans le pays. Aussi leur influence grandissait-elle de jour en jour. Ainsi que l'écrivait le capitaine Parmentier (2) : « si le roi François I^{er} voulait tant soit peu lâcher la bride aux négociants français, en moins de quatre à cinq ans, ceux-ci leur auraient conquis l'amitié et assuré l'obéissance des peuples de ces nouvelles terres, et cela sans employer d'autres armes que la persuasion et les bons procédés. Dans ce court espace de temps, les Français auraient pénétré plus avant dans l'intérieur du pays que n'ont fait les Portugais en cinquante ans, et probablement les indigènes chasseraient ces derniers comme leurs ennemis mortels. » Nos souverains ne comprirent pas leurs véritables intérêts : ce fut une faute et un malheur.

Une preuve qui, pour être philologique, n'en a pas moins sa valeur, peut encore être alléguée à propos de la fréquence des voyages de nos compatriotes au Brésil. Les Français n'ont jamais

(1) LÉRY, ouv. cité, § 7.

(2) RAMUSIO, ouv. cité, t. III, p. 357.

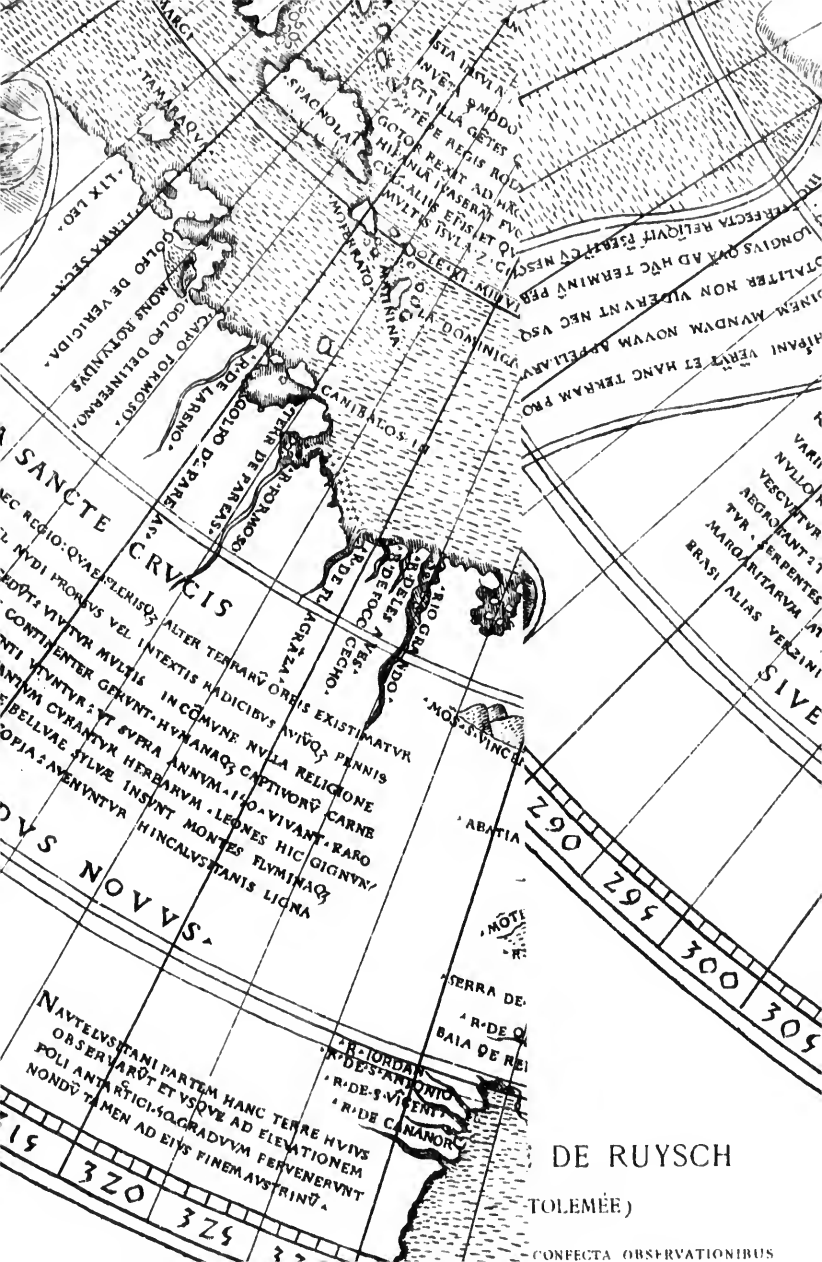
cessé de désigner le Brésil sous le nom qui depuis a prévalu. Or que signifie le mot Brésil? Il a de tout temps été employé pour indiquer les bois de teinture de provenance exotique. En Italie, dès le XII^e siècle, bresill, brasilly, bresilzi, braxilis, brasile étaient appliqués à un bois rouge propre à la teinture des laines et du coton. Muratori l'a prouvé en citant les tarifs de la douane de Ferrare en 1193, et ceux de Modène en 1306 (1). Marco Polo parle également du berzi : « qu'ils ont en grant habondance, de meiller du monde (2) ». En Espagne, le bois de teinture ou brasil fut introduit de 1221 à 1223 (3). En France nous lisons dans le livre des Métiers (4), rédigé sous le règne de saint Louis : « Li barillier puvent fere baris de fus de tamarie et de bresil », et plus loin : « nul tabletier ne puet mettre avec luis nule autre manière de fust, qui ne soit pluschier que buis ; c'est à scavoir cadre, benus, bresil et cipres ». A la fin du même siècle le brésil est mentionné, comme article d'importation, dans les droitures, coustumes et appartenances de la vis-

(1) MURATORI, *Antiquités Italiennes*, t. II, Dissertation XXX, p. 894-899.

(2) MARCO POLO (*Édition de la société de géographie de Paris*), t. I, p. 99.

(3) CAPMANY, *Memoria sobre la antigua marina, comercio y artes de Barcelona*, t. II, p. 4, 17, 20.

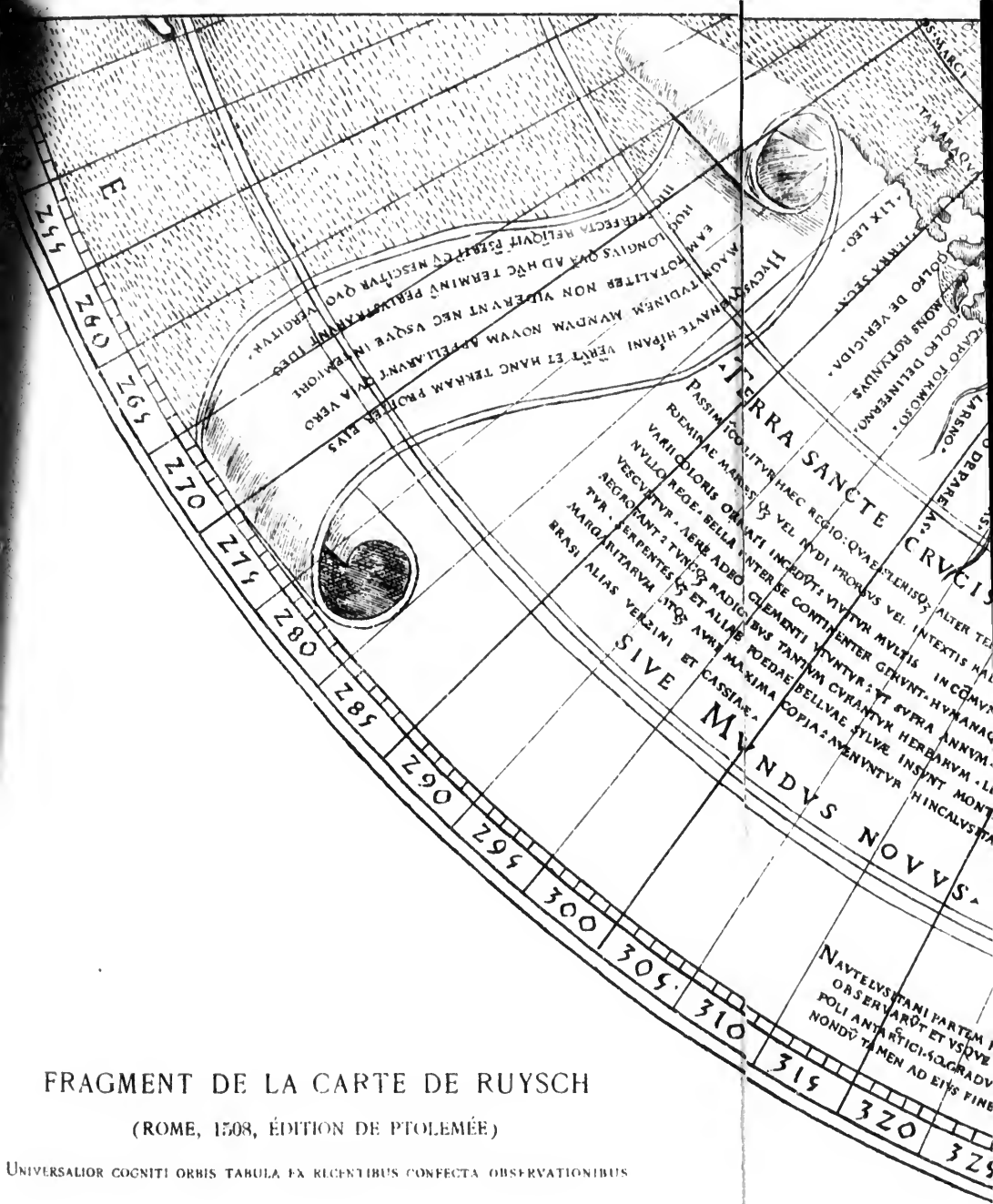
(4) *Le Livre des métiers* (Collection des documents inédits de l'histoire de France, p. 104, 177.



DE RUYSCH

TOLEMÉE)

CONFECTA OBSERVATIONIBUS



FRAGMENT DE LA CARTE DE RUYSCH

(ROME, 1508, ÉDITION DE PTOLEMÉE)

UNIVERSALIOR COGNITI ORBIS TABULA EX RECENSITIBUS CONFECTA OBSERVATIONIBUS

conté de l'eau de Rouen (1). En 1387 la coutume d'Harfleur élève les droits sur le brésil « à quatre deniers et de miles cent livres (2). » En 1390 les droits sur cette précieuse denrée étaient fixés pour Dieppe à « la carche de bresil VII deniers, la bacle III deniers (3) ». Le poète Chaucer dit quelque part (4) : « il n'avait pas besoin de se faire des couleurs avec le brazil ou avec le grain de Portugal ». Il est donc certain que toute l'Europe occidentale, pendant le moyen âge, appelait brésil les bois de teinture. Par le plus curieux des hasards le nom de la production fut appliqué au pays producteur, et, comme on ne connaissait pas exactement la situation de ce pays, la terre de Brésil, au fur et à mesure des découvertes, voyagea comme avaient déjà voyagé dans l'antiquité l'Hespérie, le mont Atlas ou les colonnes d'Hercule. A peine l'Amérique fut-elle découverte que les voyageurs ou plutôt les négociants s'imaginèrent qu'ils venaient de retrouver le pays originaire du bois de brésil. Pierre Martyr Anghiera (5) raconte que Colomb, dans son

(1) Bibliothèque nationale, Ms. 1039-13.

(2) *Archives de la Seine-Inférieure* (Registre des droits et coutumes de la prévôté d'Harfleur).

(3) Id., Coutumes de Dieppe, fol. 28 et 32.

(4) CHAUCER, cité par GRAVIER, *Le Globe Lennox de 1511*, p. 22.

(5) PIERRE MARTYR, *Décades*, I, IV, 11 : « Sylvas immensas, quæ arbores nullas nutriebant alias præterquam coccineas,

second voyage, trouva à Haïti des forêts de ce bois que les Italiens nomment verzino et les Espagnols brazile. Dans son second voyage, il chargea sur la côte de Paria trois mille livres de brésil supérieur à celui d'Haïti (1). A mesure que les découvertes s'étendirent au sud du cap Saint-Augustin, le commerce de bois rouge devint de plus en plus actif. Ainsi Amerigo Vespucci, dans sa quatrième expédition (1504), en prenait un chargement entier à la baie de tous les saints (2). Dès 1516 le gouvernement espagnol défendait l'importation de tout brésil qui ne proviendrait pas des Indes Occidentales appartenant aux domaines de Castille (3). On s'empessa de ne pas obéir à ces prescriptions intempestives, et, plus que jamais, les côtes de l'Amérique Méridionale continuèrent à être exploitées, surtout à cause de leurs bois de teinture. Aussi l'usage prévalut-il peu à peu de les désigner sous le nom de cette précieuse denrée, et c'est ainsi qu'à la dénomination de Terre de Santa Cruz imposée par Cabral se substitua celle de Terra de Brasil, « changement inspiré par le

quarum lignum mercatores Itali verzinum, Hispani brazilum appellant. »

(1) *Id.*, I, ix, 21.

(2) Relation du voyage par Hylacomylus : In eo portu brasillico puppes nostras onustas efficiendo quinque perstitimus mensibus.

(3) NAVARRETTE, *ouv. cité*, t. II, p. 339. Ordenanzas hechas el 15 de junio 1516.

démon, écrit avec une naïve terreur l'historien Barros (1), car le vil bois qui teint le drap en rouge ne vaut pas le sang versé pour notre salut ».

Bien des années avant que les Portugais et les autres peuples de l'Europe eussent accepté une dénomination consacrée par l'usage, nos compatriotes ne nommaient jamais que terre du Brésil le pays où ils trouvaient le Brésil. Gonneville dans la relation de son voyage (1503-1504) emploie presque à chaque page le mot Brésil. Il cite même le cap Saint-Augustin, que venait à peine d'entrevoir ou de retrouver Amerigo Vespucci: « Depuis après, lisons-nous dans le procès-verbal de retour, le Brésil connu, firent une traversée de plus de huit cent legues sans voir aucune terre avec la plus mauvaise aire du monde, toujours dominés par la pluie, la tempeste, dans de grandes ténèbres, et furent forcés de doubler le cap d'Augoustin (2). » Que signifient ces mots de Brésil et de Cap d'Augoustin, employés par Gonneville dans la relation d'un voyage entrepris en 1503, par conséquent bien avant que les Portugais eussent changé la dénomination officielle de Terre de Santa Cruz, si ce n'est que la région décrite par l'intrépide marin était déjà depuis quelque temps visitée par les Français, et qu'ils

(1) BARROS, *Asia*, Dec. I, liv. V, § 53.

(2) D'AVEZAC (*Nouvelles Annales des Voyages*), juillet 1869.

connaissaient, même dans ses particularités physiques, le pays qu'ils désignaient par le nom même de sa principale production ? N'avons-nous donc pas le droit d'affirmer que ce sont des Français qui ont donné au Brésil le nom qui ne lui fut définitivement attribué que plus tard ?

Ce qui prouverait encore la réalité de ces voyages ou clandestins, ou ignorés, c'est le grand nombre des mots brésiliens qui ont passé directement dans notre vocabulaire. Dans tous les autres pays américains, où nous avons été précédés par un autre peuple européen, par les Espagnols, par exemple, nous avons toujours désigné les productions du nouveau monde par le nom que leur donnaient les Espagnols, chocolat, tomate, cabane, etc. Nous reconnaissons par cela même que nous n'avons pas été les premiers à découvrir ces contrées. Dans le Brésil, au contraire, nous n'avons emprunté ni aux Espagnols, ni aux Portugais, les dénominations locales : c'est aux indigènes eux-mêmes que nous avons demandé les noms du tapir, du sagouin, de l'ara, du toucan, de l'acajou, de l'ananas, du manioc, et de plusieurs autres animaux ou productions, qui sont passés dans notre langue. N'est-ce pas la meilleure preuve que, dès l'origine, nos négociants ont été en contact direct avec les tribus brésiliennes ? Si les Portugais ou tout autre peuple avaient occupé, avant eux, cette belle région, nous n'aurions pu

que traduire en français leur traduction du brésilien, et le mot indigène eût été à peu près méconnaissable, tandis que, les empruntant de première main aux Brésiliens nos alliés, nous n'avons eu qu'à les habiller à la française pour leur donner tout de suite droit de cité.

De tout ce qui précède ne résulte-t-il pas que, pour avoir laissé peu de traces dans l'histoire, les voyages des Français au Canada, dans la région des Antilles et au Brésil, pendant que Colomb et les autres découvreurs menaient à grand bruit leurs expéditions officielles, n'en sont pas moins prouvés ?